

L'ENTREVUE

LE DEVOIR, LE LUNDI 15 JUILLET 1996

JOSEPH KOSUTH

L'artiste des mots et des choses

Ce chef de file de l'art conceptuel croit que l'expérience que l'art est en mesure de pourvoir est d'une valeur inestimable pour l'humanité

JENNIFER COUËLLE

Son père était joueur de base-ball et son Hongrois d'arrière-arrière-grand-père, Lajos Kossuth, fut l'un des artisans de la rupture de sa patrie avec l'Autriche. «C'est à Ellis Island, au tournant du siècle, qu'il nous ont chopé un s», dit l'Américain Joseph Kosuth. Après la révolution et le base-ball, l'art qui pense?

Joseph Kosuth est l'un des chefs de file de l'art conceptuel, dit aussi immatériel, tout comme l'un de ses principaux et plus prolifiques commentateurs. Il fut au nombre de ceux qui, dès le milieu des années 1960, se sont inspirés de l'héritage de l'artiste français Marcel Duchamp pour pousser de l'avant son concept qui veut que l'œuvre d'art soit essentiellement l'idée de l'artiste, plutôt que l'objet physique que cette idée pourrait engendrer.

Mai 68 et les révoltes sur les campus américains approchaient à pas de lion dans le climat de crise croissante des sciences humaines, où le mot d'ordre était la remise en question. Non plus de l'objet ou du savoir, mais des fondements mêmes de sa représentation, comme en témoignaient entre autres les champs épistémologiques du philosophe Michel Foucault (*Les Mots et les choses*, 1966). La pensée hybride faisait son chemin et l'application des recherches de la linguistique, du structuralisme et de la sémiologie s'est ajoutée aux préceptes anti-esthétiques de Duchamp et des dadaïstes pour constituer la genèse de l'art conceptuel, où l'artiste est à la fois créateur, interprète et juge. On comprendra, par exemple, que devant une œuvre comme la légendaire *One and Three Chairs* que signait Kosuth en 1965 — une chaise de bois ordinaire, sa photographie et un agrandissement de la définition du mot chaise tirée d'un dictionnaire —, une discussion autour des questions de forme, de couleur et de sensibilité s'appelle «bonjour l'impatience!»

Et non seulement la logique de l'art conceptuel tend-elle à rendre caduque la fonction traditionnelle du critique, mais également l'hégémonie du marché de l'art, généralement perçu par les artistes conceptuels ni plus ni moins comme un marché de commodités. «Il incombe à l'artiste la responsabilité de questionner l'art et, tout particulièrement, le processus par lequel il trouve son sens. Et si l'on peint, poursuit Kosuth pour qui la peinture est devenue une institution au regard aveugle, la question ne se pose même pas. Elle est interdite au départ puisque, invariablement, la peinture affirme "ceci est de l'art!"; c'est sa nature, elle est là depuis plusieurs centaines d'années et sa seule toile montée sur un châssis, peu importe le style pictural qui l'habille, représente une valeur stable sur le marché des commodités rares.»

Kosuth, en revanche, travaille avec des mots. Ils se sont manifestés sous forme de néons en toutes lettres, d'extraits d'écrits philosophiques et de définitions de dictionnaire. Ils ont rempli des pièces entières et ont fait incursion sur une variété de supports médiatiques, jusqu'aux panneaux d'affichage dans la rue et une trentaine de secondes, en 1969, à la télévision canadienne. Puis de par le monde, ses installations d'œuvres permanentes dans des lieux



PHOTOS JACQUES GRENIER

ou édifices publics, on ne les comptera bientôt plus. Ce qui, soit dit en passant, ne l'a pas empêché d'entretenir un lien privilégié avec un des galeries les plus convoitées de New York. «Je suis avec Leo Castelli depuis l'âge de 24 ans, dit tout naturellement l'artiste, j'ai grandi dans sa galerie, ajouta-t-il sourire en coin.»

Rencontré récemment lors de son passage à Montréal à l'occasion de sa participation au volet contemporain de l'exposition *Magritte* au Musée des beaux-arts, Joseph Kosuth, la cinquantaine à peine entamée, maintient avec passion les principes d'un art linguistique à caractère réflexif plutôt que sensible. Des propositions qu'il avançait déjà en 1969 dans ses essais *Art after Philosophy I* et *II*. «Chaque objet est à flot dans une mer de mots», lance celui qui attribue la réticence populaire face à l'art conceptuel à la difficulté d'établir la distinction entre différents niveaux de perception visuelle. «Les gens ont tendance à croire que voir est aussi simple que regarder, que devant une œuvre d'art tout est apparent, qu'il ne reste qu'à l'absorber. Mais en fait, notre expérience du monde est organisée par une structure complexe d'informations qu'est la langue et c'est elle, ou plutôt son sens, que

l'artiste doit prendre en compte. Autrement, il risque de créer une œuvre culturellement vide et politiquement sans domicile.»

Pour Kosuth, l'idée que l'artiste se préoccupe de formes et de couleurs a un fort parfum de désuétude. «Les artistes travaillent avec le sens et, pour le construire, ils utilisent les matériaux et les moyens dont ils ont besoin, peu importe lesquels.» Sauf la peinture? ne peut-on s'empêcher de lui demander. «Bien sûr qu'on ne peut, en théorie, exclure la peinture. Je ne pense pas ici aux artistes qui peignent depuis 40 ans et dont le travail a une résonance dans le contexte de vie où il a été produit. Ça, c'est autre chose. Mais au moment où j'entamais ma carrière, dans les années 1960, se limiter à œuvrer en dedans d'une discipline qui semblait stagner d'un trop-plein d'histoire ne faisait justement aucun sens. Surtout que le monde entier s'offrait à nous comme matériel de travail.»

«À l'époque, explique l'artiste qui comptait pas moins de 30 expositions personnelles à son actif avant même l'âge de 25 ans, je voyais des peintures au mur, et je me disais que la peinture sur la toile était magique, un peu comme la fameuse fenêtre sur un autre monde. Mais curieusement, la peintu-

re-objet au mur ne l'était pas, elle. Pourquoi, donc? Si on prend, par exemple, l'une des peintures de la série de drapeaux de Jasper Johns, forcément on se demandera s'il s'agit d'une fenêtre sur un autre monde qui contient un drapeau, ou si ce n'est pas plutôt un drapeau qui est dans la même pièce que nous. Et à ce moment précis, lorsqu'on regarde le drapeau oscillant entre le monde à travers la fenêtre et l'illusion de réalité, on n'a pas le choix de constater que la seule chose que puisse réellement être le drapeau de Johns est une toile peinte. La peinture était devenue opaque, elle avait perdu sa transparence. Et tout langage, sans exception, doit être transparent pour être crédible.»

L'expérience que l'art est en mesure de pourvoir, pense Kosuth, est d'une valeur inestimable pour l'humanité. «Il existe un besoin profond pour l'expérience symbolique d'une forme d'art qui n'est pas qu'une décoration coûteuse qui fait bien au-dessus du canapé.» Un besoin qui, selon l'artiste, est né des cendres de la religion et d'un certain type de philosophie. «La philosophie est morte avec l'Académie. Nous n'avons plus de bâtisseurs de systèmes comme jadis. Nous avons de la théorie — Paris nous en refait à qui mieux mieux depuis une trentaine d'années —, mais nous avons perdu toute forme de philosophie systémique. Quant à la religion, il est faux de croire qu'elle est méthodiste, catholique, luthérienne ou juidaïque, elle est en fait la science. Ce que nous avons est un système de croyance, où nous allons consulter le médecin de famille, le nutritionniste, l'ingénieur ou tout autre attaché scientifique. Ils répondent pour nous aux grandes questions au sujet de la réalité. En principe, cela correspond tout à fait à notre compréhension de ce qu'est la religion. Le seul problème est qu'en tant que religion, la science est plutôt vide quand vient le moment de considérer les choses importantes dans la vie, comme comment faire face à la mort, par exemple. Vous pouvez consulter tous les médecins que vous voulez, mais...»

L'artiste aurait donc un rôle particulier à jouer au sein de ce que Kosuth nomme une crise de sens. «L'art contemporain demeure suffisamment en marge du prédigéré qu'il peut effectivement poser des questions de tout ordre et de manière différente que ne le font les autres formes de langage. Il subsiste en dehors du champ pragmatique — de nature économique ou technologique — dans lequel opère une si grande partie de notre vie. Sans doute que la plus grande contribution de l'art contemporain est l'attention qu'il porte aux choses manquantes.»



Le discours qui crée le sens

On se doutera bien que, si René Magritte est pour Kosuth «l'exemple parfait du genre d'artiste que nous voulons être à la fin du 20^e siècle», ce n'est pas pour ses pigments à l'huile, mais bien pour la nature interrogative de son œuvre, qui sans cesse éprouve notre entendement conventionnel de la réalité. Il faut se rappeler que Magritte peignait aussi des mots... Et pour tout dire, Kosuth, qui après sa formation à la School of Visual Arts de New York est retourné aux études afin de faire un saut du côté de l'anthropologie culturelle et de la philosophie, concède qu'avec tout son poids, le langage des mots n'est pas plus puissant que le langage visuel.

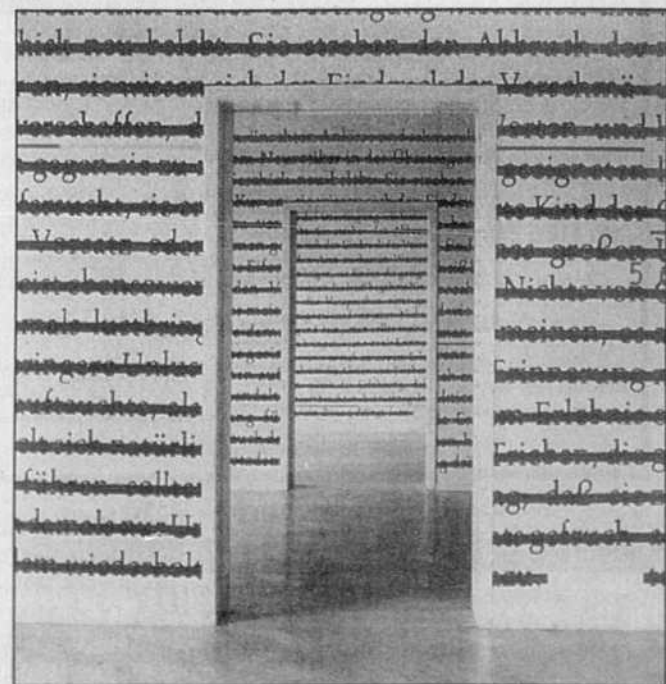
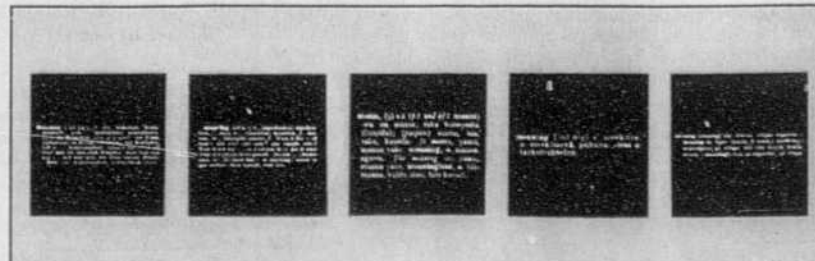
«En fait, ils sont inséparables. Notre expérience visuelle est organisée par la langue. Nous savons, par exemple, que les Inuits ont des termes différents pour nommer la neige poudreuse, tôle, mouillée, à gros flocons. Tandis que les Aztèques n'ont qu'un seul mot pour exprimer le froid, la neige, la glace et tout le reste. Nos outils linguistiques, comme tous les autres, nous viennent de la terre, de là où les gens ont vécu à travers le temps. D'ailleurs, ce qu'il y a de particulier en Amérique du Nord, notamment aux États-Unis, est que les différentes civilisations qui y ont évolué, qui y ont développé une langue, ne sont pas très en vue. Au lieu de ça, nous avons une culture faussement hétérogène, constituée à la base d'une mosaïque

multi-ethnique. Mais cette base linguistique, nous l'avons supplantée. Elle a été remplacée par une culture uniforme qui, d'une certaine manière, est sans lieu. Vous savez, c'est le phénomène des McDonald's ou des hôtels Hilton, l'idée que si vous allez au magasin dans le Dakota du Nord ou dans l'Alabama, vous trouverez les mêmes produits. Il ne subsiste presque plus de culture locale, et notre culture en mal de lieu, nous l'exportons à travers le monde.»

L'artiste rappelle que, depuis la dernière guerre mondiale, les États-Unis ont progressivement réussi à faire en sorte que les cultures locales indigènes se sentent inauthentiques et que, par conséquent, dans une volonté de normalisation, elles endossent à leur tour les *Big Macs* et *MTV*. «En cela, le 20^e siècle aura largement été un siècle américain. Nous avons un sentiment d'appartenance temporel, plutôt que géographique, comme c'est le cas pour les civilisations plus anciennes. C'est un peu cela aussi le grand va-et-vient dialectique entre l'Europe et l'Amérique du Nord, poursuit Kosuth qui n'y va pas de main morte dans son classement des continents. Les Européens, dit-il, viennent ici pour avoir un sens du siècle, tandis que les Nord-Américains traversent l'Atlantique pour trouver le discours qui crée le sens.»

J. C.

«Chaque objet est à flot dans une mer de mots»

Ci-contre, *Five Titled Meanings* (détail). À droite, *Zero & not*.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

CETTE SEMAINE À LA BOURSE

Semaine du 14 au 20 juillet 1996

ASSEMBLÉES ANNUELLES

Nom de la Compagnie	Date	Heure	Lieu
Eagle Precision Technologies Inc.	16-07-96	10h00	Brantford
Château du Canada Ltée. (Les Magasins)	16-07-96	11h00	Montréal
Markborough Inc. (Propriétés Immob.)	16-07-96	11h30	Toronto
Robex Inc. (Ressources)	16-07-96	14h30	Montréal
International Datacasting Corporation	17-07-96	11h00	Ottawa
Disys Corporation	17-07-96	12h00	Toronto
Telepanel Systems Inc.	17-07-96	16h30	Toronto
Cambridge Limitée (Centres commerciaux)	18-07-96	10h30	Toronto
Rothmans Inc.	18-07-96	11h00	Toronto
Templeton Growth Fund, Ltd.	18-07-96	14h00	Toronto
Triam Automotive Inc.	18-07-96	16h30	Toronto
Canadian Jorex Limited	19-07-96	10h00	Calgary
Sun Ice Limited	19-07-96	15h30	Calgary

assemblées spéciales ou extraordinaires

OFFRE EN ACTIONS

INDUSTRA SERVICE CORPORATION (IND)

Valeur: actions ordinaires
Modalités: La société AMERICAN ECO CORPORATION a fait une offre en actions visant à acquérir la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la société susmentionnée selon un taux de 0,425 action ordinaire d'AMERICAN ECO CORPORATION pour chaque action ordinaire d'INDUSTRA SERVICE CORPORATION soumise.
Date d'échéance: Le 22 juillet 1996
Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit: Le 15 juillet 1996

PLAN D'ENTENTE

BATTERY ONE INC. (BTB)

Valeur: actions ordinaires
Modalités: Nous vous informons d'un plan d'entente intervenu entre la société susmentionnée et la société POWER PLUS CORPORATION à raison d'une action ordinaire et un droit d'échange de POWER PLUS CORPORATION pour chaque groupe de 20 actions ordinaires de BATTERY ONE INC.
Date de l'assemblée: Le 24 juillet 1996

ÉMISSION DE DROITS DE SOUSCRIPTION

PELANGIO-LARDER MINES LTD. (PLLM)

Valeur: actions ordinaires
Modalités: La société susmentionnée entend émettre des droits de souscription. De plus amples renseignements vous seront divulgués ultérieurement.

GLOBAL THERMOELECTRIC INC. (GLE.PR)

Valeurs: actions ordinaires
actions privilégiées, série 1
Modalités: La société mentionnée ci-dessus prévoit émettre des droits de souscription à raison d'un droit pour chaque groupe de six actions ordinaires détenues et deux droits pour chaque groupe de trois actions privilégiées de série 1. Un droit plus 0,28 \$ permettent de souscrire à une action ordinaire de GLOBAL THERMOELECTRIC INC.
Date d'expiration: Le 16 août 1996
NOTE: L'émission n'est offerte qu'aux résidents de l'Alberta. Le privilège de sur-

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait s'avérer incomplet.

TASSÉ

Tassé & Associés, Limitée

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3298	France (franc)	0,2655
Allemagne (mark)	0,8986	Grèce (drachme)	0,006064
Australie (dollar)	1,1283	Hong-Kong (dollar)	0,1829
Barbade (dollar)	0,7023	Indonésie (rupiah)	0,000615
Belgique (franc)	0,04494	Italie (lire)	0,000928
Bermudes (dollar)	1,3901	Jamaïque (dollar)	0,0438
Brésil (real)	1,4055	Japan (yen)	0,01235
Carabbes (dollar)	0,5232	Mexique (peso)	0,1970
Chine (renminbi)	0,1709	Pays-Bas (florin)	0,8298
Espagne (peseta)	0,01115	Portugal (escudo)	0,009161
États-Unis (dollar)	1,3695	Royaume-Uni (livre)	2,1252
Europe (ECU)	1,7607	Russie (rouble)	0,000276

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

Apple sort l'arme du multimédia

Malgré d'importantes pertes financières, Apple n'abandonne pas l'espoir de sortir de l'ornière. Le capital technologique de la société californienne demeure son atout majeur. Mais le retard dans le lancement d'un nouveau système d'exploitation favorise la concurrence du couple Microsof-Intel. Apple a néanmoins commercialisé avant tout le monde son Pippin, le «grand communicateur» fait ordinateur.

MICHEL ALBERGANTI
LE MONDE

Face à l'enterrement annoncé de la firme à la pomme, Marco Landi, vice-président d'Apple, se révolte. Selon lui les importantes pertes financières enregistrées au premier trimestre 1996 ne justifient pas un tel verdict. Il fonde son optimisme sur le capital technologique de l'entreprise et sur la réforme structurelle — sans précédent dans l'histoire d'Apple — que le nouveau p.-d.-g., Gilbert Amelio, l'a chargé d'appliquer. «Nous restons le troisième constructeur mondial de micro-ordinateurs. Nous avons perdu la bataille du marketing mais pas celle de la technologie», déclare Marco Landi.

Apple a réalisé un chiffre d'affaires de 11 milliards de dollars en 1995 et se classe derrière Compact et IBM et devant Packard Bell et NEC. En matière d'ordinateurs multimédias, l'entreprise de Cupertino occupe même la première place mondiale depuis deux ans. L'étude Dataquest publiée en juin montre qu'elle détenait, en 1995, 18,8 % d'un marché mondial de 20,9 millions d'unités, en progression

de 100 % en un an. Ce sont ces ordinateurs multimédias qui connaissent la plus forte croissance. La gamme Macintosh, dotée depuis septembre 1994 des microprocesseurs PowerPc à technologie Risc, a rencontré un véritable succès. Elle passe souvent pour la mieux adaptée au multimédia grand public grâce à ses performances et, surtout, à sa convivialité et à sa simplicité de fonctionnement.

Pourtant, cet atout ne suffit pas à rendre l'entreprise durablement rentable. Elle reste à la merci des fluctuations imprévisibles de la demande. «Nous avons été trop arrogants en considérant que nous étions les meilleurs et que nous pouvions garder notre technologie pour nous seuls», admet Marco Landi. La bataille contre Microsoft et le monde du système d'exploitation Windows a laissé des traces profondes. «Nous sommes concurrents sur les systèmes d'exploitation mais partenaires sur les logiciels d'application comme le traitement de textes ou les tableurs», explique-t-il. Un discours nouveau chez Apple.

«Aujourd'hui Internet introduit une rupture importante car le réseau

mondial fonctionne de façon indépendante des systèmes d'exploitation des ordinateurs», note encore le vice-président d'Apple. De ce fait, la bataille va se déplacer sur le terrain des applications développées sur Internet. «Tout le monde se retrouve sur la même ligne», estime Marco Landi, qui avance aussitôt l'un de ses atouts: le Pippin. «Il existe déjà et il est même commercialisé au prix de 600 dollars au Japon», indique-t-il.

Nouveaux partenariats

Selon lui, cet appareil, qui se présente comme un Macintosh simplifié doté d'un lecteur de cédéroms constitue le «grand communicateur». Marco Landi révèle qu'un accord a été conclu entre Apple et Toshiba pour intégrer la technologie DVD (digital video disc) dans le Pippin et même l'adapter, grâce à l'adjonction d'une carte électronique, à la version enregistrable du DVD qui devrait sortir d'ici deux ans. Le Pippin, aujourd'hui essentiellement orienté vers le multimédia sur cédérom et sur Internet, se transformera alors en magnétophone. «A terme on conçoit facilement une fusion avec le téléviseur», note Marco Landi. D'où la nécessité de nouveaux partenariats. D'ores et déjà, la stratégie de commercialisation du Pippin consomme l'abandon du superbe isolement dans lequel Apple avait confiné Macintosh. Au Japon, le Pippin est fabriqué par la firme Bandai, qui en a vendu 16 000 exemplaires lors de la première

semaine de commercialisation. En Europe, il sera lancé à la fin de l'année par le norvégien Katz Media. En France, Marco Landi ne cache pas ses projets.

«Le Pippin constitue le successeur idéal du Minitel», lance-t-il en laissant entendre qu'il est en contact avec France Télécom. Cette démarche de licences tous azimuts prolonge la stratégie appliquée pour le Macintosh. Sans grand succès. «Je ne suis pas satisfait des résultats», reconnaît le vice-président d'Apple. Seuls Power Computing, qui en aurait fabriqué de 110 000 à 130 000 unités en un an, Motorola et IBM se sont portés candidats. Les difficultés d'Apple ont refroidi les ardeurs. «Il nous faudrait un grand fabricant pour nous seconds», estime Marco Landi.

En attendant, Apple poursuit ses efforts de recherche et de développement qui ont progressé de 9 % en 1995 pour atteindre 5,6 % du chiffre d'affaires. Dans ses cartons l'entreprise dispose du nouveau système d'exploitation Mac 8, nom de code Copland. Ce logiciel doit optimiser la puissance des processeurs Power Pc et rendre à Apple une partie de l'avantage perdu sur Microsoft avec la sortie de Windows 95 en août de l'an dernier. Prévu pour cette année, le Mac 8 ne devrait sortir qu'à la mi-97. Soit deux ans après son concurrent. Marco Landi reconnaît l'ampleur du retard mais souligne les avantages du nouveau système d'exploitation.

CLASSE AFFAIRES

L'option nature du Baluchon

En 1982, Louis Lessard et Yves Savard étaient encore au collégial lorsqu'ils ont commencé à s'intéresser au site de l'ancien moulin à Dampousse, sur la rivière du Loup à Hunterstown, dans l'arrière-pays de Louiseville. Originaires tous deux de Saint-Paulin en Mauricie, à cinq kilomètres de là, ils imaginaient un centre de nature, doté de quelques chambres, qui redonnerait un nouvel élan à cet espace en friche.

Aujourd'hui, Le Baluchon est un centre touristique polyvalent associant hébergement, restauration de qualité, activités de plein air et soins thérapeutiques. C'est aussi un lieu de réunions d'affaires de plus en plus recherché.

Durant ces quatorze ans, Le Baluchon a parcouru beaucoup de chemin; le produit a évolué mais est resté fidèle au concept initial: exploiter à des fins touristiques un cadre naturel d'une grande beauté tout en respectant son environnement.

Donc, en 1982, Le Baluchon a signé un bail d'un an avec Hydro-Québec, propriétaire de ces terrains dont la société d'Etat avait hérité lors de la nationalisation de l'électricité. Il fut suivi,

par la suite, de baux à long terme concernant les droits de jouissance des propriétés attenantes aux chutes à Magnan, à la chute aux Tremblés, à la chute à Dampousse et de l'ensemble des îles du Sabot-de-la-Vierge.

Dans le voisinage, les esprits étaient pour le moins sceptiques. Nul n'est prophète en son pays. Il a fallu les convaincre, trouver des investisseurs privés et persuader des institutions financières de prêter les sommes nécessaires. Mais Lessard et Savard furent persévérants. Et ils savaient ce qu'ils voulaient.

Le 24 juin 1990, Le Baluchon ouvrait ses portes. L'endroit était méconnaissable: on avait nettoyé les lieux, aménagé des sentiers de marche (dont un original trottoir de bois d'un kilomètre en bordure de la rivière, porté depuis à deux kilomètres) et érigé une auberge constituée de trois pavillons distincts.

S'y est ajouté en 1992 un quatrième pavillon sur l'île Juneau, en face, qui abrite de nouvelles chambres et un spa offrant salles d'exercice et divers

soins thérapeutiques. Enfin, l'an dernier, fut inaugurée une microcentrale hydro-électrique de 7,7 mégawatts au site de la chute à Magnan, construite par Le Baluchon et un promoteur privé, Innergex.

Au fil des ans, Le Baluchon a récolté une brochette de récompenses touristiques. Il compte maintenant 36 chambres et cinq salles vouées aux réunions d'affaires et aux colloques. Au total, deux millions de dollars y ont été investis et, selon Louis Lessard, «les retombées économiques directes en salaires et en achats de biens et services dans les environs représentent environ 1,2 million par

année». Au début, la clientèle était recrutée dans la région dans une proportion de 80 %. En nombre, celle-ci est restée stable, mais le volume de visiteurs augmentant avec les années, elle ne constitue plus que 20 % de l'ensemble: Montréal est devenu le principal marché.

Au début également, les gens d'affaires, qui étaient dans le viseur du

Baluchon, fréquentaient peu l'endroit. Les temps ont changé; ils forment maintenant 40 % de la clientèle. Plusieurs entreprises, des grosses comme des petites, installées en Mauricie comme dans la métropole, utilisent régulièrement ses services, incluant dans plusieurs cas les soins thérapeutiques. Certaines même réservent, pour l'équivalent d'une année, des blocs de 40, 100, 200 jours pour leur personnel. Le Baluchon se révélant de la sorte une destination-récompense.

Alors que nous regardions les ressauts et tourbillons de l'eau à nos pieds, un client est venu, spontanément, souligner à Louis Lessard à quel point il appréciait l'endroit: «C'est beau, on mange très bien, c'est tranquille et on se repose.» «C'est aussi ce que dit notre clientèle d'affaires. Les gens peuvent travailler à leur aise et trouver immédiatement tout autour une nature où marcher et faire de l'exercice, pour se changer les idées, se ressourcer. Notre pari n'était pas si mal, après tout...»

Renseignements: Auberge et Relais champêtres Le Baluchon, 3550, chemin des Tremblés, Saint-Paulin J0K 3G0, 1-800-789-5968, (819) 268-5234, télécopieur.



Normand Cazalais

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

Relais d'affaires



RELAIS & CHATEAUX
LA FINE FLEUR DES MAITRES HOTELIERS

ESTRIE NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY

Grand Prix National de la Gastronomie 1993 et 1994 «La Table d'Or». Un relais pour les gourmets-gourmands. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le Lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer, balcon et bain turquois. Forfait conférence incl. 3 repas, 2 pauses-café, la salle de conférence et service. 150 \$ p.p. occ. simple/jour ou 125 \$ p.p. en occ. dble/jour.

Tél.: (819) 842-2451 Fax: (819) 842-2907

LAURENTIDES SAINTE-ADELE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Hôtel-Restaurant 4 diamants CAA, La Table d'Or des Laurentides, Table de Bronze au Grand Prix National de la Gastronomie 1993, 25 chambres luxueuses, vue sur les pentes de ski. *** Spécial Forfait d'affaires *** du dimanche au jeudi: 42,50 \$ par personne, par nuit, occ. double, incluant luxueuse salle de réunion, café en permanence, équipement d'audio-visuel et service.

Tél. sans frais de Mt: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE

SAINTE-MARC-SUR-LE-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS

À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.

Nous avons différents forfaits à vous proposer. 856-7787

CHAUDIÈRE-APPALACHES

SAINTE-ANTOINE-DE-TILLY

MANOIR DE TILLY

Un manoir authentique (1786), un site enchanteur au bord du fleuve, 15 min. des ponts de Québec, auberge tout confort pour les gens d'affaires; 32 chambres, 4 salles, une cuisine gastronomique, salle d'exercices, cliniques santé-beauté. Réunions d'automne, c'est le temps de réserver!

Forfait à 113,50 \$ p.p. occ. simple/jour incl. 3 repas, 2 pauses-café, salle, audio visuel.

St-Antoine-de-Tilly, (418) 886-2407

Pour paraître dans les Relais d'affaires - Tél.: 985-3322

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-02-003266-955. CONVERTSTONE DEVELOPMENTS ET GESTION CSSC INC., Partie demanderesse C. CONSTRUCTION GIN-PRO INC., Partie défenderesse. EST PAR LA PRÉSENTE, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause

seront vendus au: 14466, boul. Gouin Ouest, à Pierrefonds, à 13h00, le 25 juillet 1996. A savoir: 1 four micro-onde Candy, 1 poêle à café, 1 classeur 5 tiroirs, 2 bureaux secrétaire, 1 chaise secrétaire, 1 réfrigérateur Emerson, 1 air conditionné, 1 lampe de bureau, 1 chaise grise, 1 étagère en mélamine blanche. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant

et dernier enchérisseur. Donné à St-Jérôme ce 12 juillet 1996. EUGENE FILION, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-04-005753-968

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

GREFFIER ADJOINT

MONICA ZAPATA

Partie requérante c.

OMAR TEODORO GUSUKUMA

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à OMAR

TEODORO GUSUKUMA de

comparaître au Palais de justice situé

au 1^{er} est Notre-Dame est, Montréal, en la salle 2.17 le 20 août 1996 à 9h15 a.m. suite à la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie de requête pour garde légale et pension alimentaire a été remise au greffe à l'intention de OMAR TEODORO GUSUKUMA. Lieu: Montréal Date: 12 juillet 1996

MICHEL MARTIN, G.a.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

(article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)

Prenez avis que la

compagnie/corporation Association des Résidences d'accueil du Québec (ARAO) ayant son siège social au

3619, Autoroute Laval, Laval (Québec) H7P 5S6 demandera à

l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, l'avis requis par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

CLAUDE CARIGNAN

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-231055-966

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

LE GREFFIER ADJOINT

NICOLE GAGNON

Partie demanderesse c.

JEAN JACQUES SERRE

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JEAN

JACQUES SERRE de comparaître au greffe de cette cour situé au palais de justice de Montréal, 10, rue St-Antoine Est salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Monsieur Jean Jacques Serre.

Lieu: Montréal

Date: 10 juillet 1996

DOMINIQUE DIBERNARDO, G.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-04-006803-960

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

LE GREFFIER ADJOINT

ANNE MARIE CADET

Partie demanderesse c.

JEAN ROBERT GUILLAUME

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MONSIEUR

JEAN ROBERT GUILLAUME de comparaître au greffe de cette cour

situé au palais de justice de Montréal, 10, rue St-Antoine E., salle 2.17, le 21 août 1996, à 9h15, suite à la publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie de la requête pour garde d'enfants a été remise au greffe à l'intention de Jean Robert Guillaume.

Date: 10 juillet 1996

DOMINIQUE DIBERNARDO, G.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-231051-966

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

LE GREFFIER ADJOINT

ELDA AUGUSTIN,

Requérante c.

ROLAND LOUIS-JEUNE

Intimé

ASSIGNATION

ORDRE est donné à l'intimé, Roland

Louis-Jeune de comparaître au greffe de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de l'intimé, Roland Louis-Jeune.

Lieu: Montréal

Date: 09 juillet 1996

MICHEL MARTIN, G.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-231055-967

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

GREFFIER ADJOINT

NIGHTAT SHAIKH

Partie demanderesse c.

MOHAMMED SHEIKH TARIQ

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO. 630 529 185, 632 077 880, VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT VS PIERRE-RENE AMILKA, SAISI. Le 8 août 1996, à 12h00, au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi, en cette cause: véhicule automobile Pontiac Acadia 1986, plaque: ZL 964. No série: 1G7B0C63A712786. MONTRÉAL, le 11 juillet 1996. LUC VALADE, H.J., District De Montréal, VALADE & ASSOCIÉS, 987-7683.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE ST-BRUNO DE MONTARVILLE, NO. 95-001419, Ville de St-Bruno, Partie demanderesse -vs Harold Lebel, Partie défenderesse. Le 26ème jour de juillet 1996 à 10h00, au 50, Brunet, Mont St-Hilaire, Qc, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: Harold Lebel, saisi en cette cause, consistant en: 1 automobile Mazda 626 de couleur noir et acc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Maurice Gauthier, Huissier du district de Longueuil, (514)465-4650. GAUCHIER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO.606 537 680, 606 855

11 juillet 1996. LUC VALADE, H.J., District De Montréal, VALADE & ASSOCIÉS, 987-7683.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO. 704 867 391, 705 761 243, VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT VS ZKU MAKADI, SAISI. Le 8 août 1996, à 12h00, au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal,

district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi, en cette cause: véhicule automobile Plymouth Reliant 1984, PLAQUE YKN 783. No série: 1P3BP26C9EC265359. MONTRÉAL, le 11 juillet 1996. LUC VALADE, H.J., District De Montréal, VALADE & ASSOCIÉS, 987-7683.

Suite des avis de la page B 2

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Aliénation de biens immobiliers ou autres

AVIS PUBLIC est donné que la Ville de Montréal a aliéné, au cours du mois de juin 1996, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, en faveur des personnes, compagnies ou organismes ci-après mentionnés, aux prix indiqués en regard de leur nom, les biens immobiliers ou autres suivants:

- 1- terrains situés au sud-est de la rue Notre-Dame et au sud-ouest de l'avenue de Carillon, composés d'une partie des lots 1698, 1698-148, 3414 et des lots 1698-84, 1698-91 à 1698-93, 1698-109 du cadastre officiel de la Municipalité de la paroisse de Montréal, incluant les égouts situés sur les lots 1698-109 et 1698-84 jusqu'à un point de raccordement avec le collecteur Saint-Pierre, contre des terrains situés au sud-est de la rue Notre-Dame et sud-ouest de l'avenue de Carillon, composés d'une partie des lots 1698-133, 1698-143, 1698-144 et des lots 1698-145 et 1698-147 du cadastre officiel de la Municipalité de la

paroisse de Montréal, propriété de la Commission des écoles catholiques de Montréal - sans suite de part et d'autre;

- 2- terrain situé du côté ouest de la rue Panet, au nord-ouest de la rue Logan, composé d'une partie des lots 942 et 943 du cadastre officiel de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Marie) - Les Constructions et Rénovations Gérald Laplante Inc. - 60 250 \$;
- 3- terrain situé à l'angle nord-est de la 50e Avenue et de l'avenue Louis-Dessaulles, composé des lots 100-157, 100-158 et 100-159 du cadastre officiel de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, contre un terrain situé du côté sud-ouest de la 50e Avenue, au nord-ouest de l'avenue Louis-Dessaulles, composé des lots 100-181 et 100-182 du cadastre officiel de la Paroisse de Rivière-des-Prairies. - propriété de monsieur Vincenzo Giannini - suite de 18 575 \$ en faveur de la Ville.

Montréal, le 12 juillet 1996
Le greffier,
Léon Laberge

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Étude d'un programme de développement - Agrandissement d'un bâtiment

Le propriétaire du bâtiment sis au 5402, boulevard Saint-Laurent, abritant un restaurant et des bureaux, sollicite l'autorisation de la Ville pour son agrandissement. L'emplacement est situé du côté ouest du boulevard Saint-Laurent, entre l'avenue Fairmount et la rue Saint-Viateur, tel qu'illustré sur le croquis ci-dessous.



La principale caractéristique du projet est l'agrandissement du bâtiment par

l'ajout d'un quatrième étage. Ce projet déroge à la réglementation municipale quant à la hauteur.

Conformément au Règlement sur la procédure d'approbation de projets de construction, de modification ou d'occupation et sur la Commission Jacques-Viger (R.R.V.M., c. P-7), tout intéressé qui désire formuler des commentaires relativement à ce programme doit le faire par écrit au plus tard le 29 août 1996, en mentionnant le numéro de référence 96 0091629 à l'attention du greffier, bureau R-005, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal H2Y 1C6.

Pour obtenir la documentation d'information, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 872-5985.

Montréal, le 15 juillet 1996
Le greffier,
Léon Laberge

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO. 636 218 715, VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT VS PIERRE RODRIGUE, SAISI. Le 8 août 1996, à 12h00, au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi, en cette cause: véhicule automobile Mercury Cougar 1980, plaque: 976 AEM. No série: OH93D646918. MONTRÉAL, le 11 juillet 1996. LUC VALADE, H.J., District de Montréal, VALADE & ASSOCIÉS, 987-7683.

DE MONTRÉAL, SAISSANT VS ERIC FREVE, SAISI. Le 8 août 1996 à 12h00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au 150 rue Duke en la ville de Montréal district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: véhicule automobile Chevrolet Cavalier 1984, plaque: ZAW 405 No de série: 1G1AD680E7107153. Montréal, le 11 juillet 1996. LUC VALADE, H.J., District De Montréal, VALADE & ASSOCIÉS, 987-7683.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO.635 070 004, VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT VS DEBRA DOBBS, SAISI. Le 8 août 1996, à 12h00, au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi, en cette cause: véhicule automobile Chevrolet Chevette 1984, plaque: YXK 173. No série: 1G1AB88C3EA152123. MONTRÉAL, le 11 juillet 1996. LUC VALADE, H.J., District De Montréal, VALADE & ASSOCIÉS, 987-7683.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO.631 744 072, VILLE

Hydro Québec

APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres et les soumissions d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et les environs : 840-4903
Extérieur : 1-800-324-1759

Le Groupe FULLER LANDAU Inc.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: 9009-1505 QUÉBEC INC., personne morale légalement constituée selon la Loi, ayant fait affaires sous la raison sociale Créations Horoscope, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 55, Louvain, Suite 402, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, H2N 1A4. Avis est par les présentes donné que la compagnie débitrice susdite a déposé une cession le 2 juillet 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22^e jour du mois de juillet 1996, à 10 h 00, au bureau du Syndic, 1010, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 200, Place de Canada, dans la ville de Montréal (Québec) H3B 2N2. DATÉ À MONTRÉAL, ce 15^e jour de juillet 1996.

LE GROUPE FULLER LANDAU INC.,
Syndic
Patrick Sullivan, CIP
Administrateur désigné

Place du Canada
1010 de la Gauchetière Ouest
Bureau 200
Montréal (Québec) H3B 2N2
TÉL. : (514) 875-2865

Membre de: **RSM**

Hydro Québec

Appel de candidatures

pour 14 h, heure de Montréal

AAQ-60056.Y

le mardi 3 septembre 1996

Pour la conception, le développement et la fourniture de traverses en composite pour les lignes de distribution électrique

Admissibilité : Place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 10 % du montant total
Prix : 25 \$

Le prix des documents comprend les taxes, est NON REMBOURSABLE et doit être payé par chèque ou mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

Les documents peuvent être consultés ou obtenus du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à :

Hydro-Québec
Direction Acquisition
800, boul. de Maisonneuve est
2^e étage, bureau 2-007
Montréal (Québec) H2L 4M8

Pour renseignements relatifs à la vente des documents : Téléphone (514) 840-4903 (Région de Montréal) 1-800-324-1759 (De l'extérieur)

Les documents peuvent aussi être consultés aux 8 centres d'acquisition régionaux d'Hydro-Québec entre 8 h et 12 h et entre 13 h et 16 h.

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Ordonnances

Avis est donné que le Comité exécutif, à son assemblée du 10 juillet 1996, a édicté les ordonnances suivantes:

175 Ordonnance relative à l'événement «Projections extérieures dans le cadre du Festival des films du monde»

176 Ordonnance relative à l'événement «Montréal et la guerre civile américaine»

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3, a. 20)

253 Ordonnance relative à l'événement «Les Grands Ballets Canadiens»

Montréal, le 15 juillet 1996
Le greffier,
Léon Laberge

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Usage conditionnel

Avis public est donné que le comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le 31 juillet 1996 à 10h, sera saisi des demandes d'autorisation suivantes pour exercer un usage conditionnel, selon les dispositions du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1):

Propriété sise au 20, rue des Seigneurs.
L'autorisation permettrait d'ajouter l'usage «dépôt de boissons alcooliques» dans le local de l'immeuble précité, actuellement occupé par le Café Américain, restaurant avec terrasse (96 0062575).

Propriété sise au 16170, terrasse Sainte-Marie-Goretti.
L'autorisation permettrait l'agrandissement de l'usage «centre d'hébergement et de soins de longue durée» dans l'immeuble précité (96 0076893).

Propriété sise au 7450, rue Pierre-Chasseur.
L'autorisation permettrait l'implantation de l'usage «véhicules de promenade» dans l'immeuble précité (96 0080720).

Propriété sise au 2600, rue Ontario Est.
L'autorisation permettrait l'occupation du local 225, situé au 2^e étage du bâtiment précité, à des fins d'activités communautaires (96 0080731).

Conformément à ce règlement, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à ces demandes doit le faire par écrit au plus tard le 25 juillet 1996, à l'attention du greffier, bureau R-005, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, H2Y 1C6.

Montréal, le 15 juillet 1996
Le greffier,
Léon Laberge

avis

BAPE

Audience publique

La gestion des matières résiduelles au Québec

Audience publique (2^e partie)

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) invite les personnes, groupes et municipalités intéressés à faire connaître leur opinion sur la gestion des matières résiduelles au Québec à se présenter aux séances de la deuxième partie de l'audience publique qui se tiendront les 26, 27, 28, 29 et 30 août 1996 ainsi que les 9, 10 et 11 septembre 1996 à Montréal pour les régions de Montréal et de Laval.

Lors des séances, la commission entendra toutes les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui auront signalé leur volonté de faire connaître de vive voix leur opinion.

Toute personne, groupe ou municipalité doit aviser le BAPE de son intention de présenter un mémoire avant le 26 juillet 1996. Les mémoires, bien identifiés à la gestion des matières résiduelles au Québec, doivent être transmis au secrétaire du BAPE, de préférence avant le 14 août 1996, au 625, rue Saint-Amable, 2^e étage, Québec (Québec), G1R 2G5.

À la fin du mandat, le BAPE remettra au ministre de l'Environnement et de la Faune un rapport qui rendra compte des constatations et de l'analyse de la commission ainsi que des recommandations sur les moyens pour réduire à la source et pour mettre en valeur les déchets ou résidus, les rôles et les responsabilités de l'ensemble des intervenants, les leviers économiques et institutionnels pour permettre la prise en charge de ces rôles et responsabilités, les mécanismes démocratiques, administratifs et politiques de gestion régionale et les modes d'élimination.

Coordonnées de l'audience
Montréal et Laval
26, 27, 28, 29 et 30 août 1996
9, 10 et 11 septembre 1996
Centre Saint-Pierre
1212, avenue Panet
Montréal

L'horaire exact sera déterminé selon le nombre de présentations.

Disponibilité de l'information
Pour connaître l'horaire des séances et l'adresse du centre de consultation le plus près de chez vous, consultez l'information publiée dans les journaux, contactez le bureau de Communication-Québec de votre région ou communiquez avec le BAPE.

Tous les documents déposés lors de la première partie de l'audience (tenue du 4 mars au 3 mai 1996) et les textes de toutes les interventions de cette première partie peuvent être consultés aux locaux du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans 86 centres de consultation à travers le Québec.

Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez vous adresser à M. Serge Labrecque ou à M^{me} Marielle Jean, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Le secrétaire du BAPE
Jean-Claude Dallaire

Gouvernement du Québec
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Québec

Appels d'offres

Ville de Montréal

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec), H2Y 1A6 pour:

Service de la circulation et du transport

Soumission 8341
Date d'ouverture: 31 juillet 1996
Installation de systèmes d'éclairage et modifications de feux de circulation sur les rues Christophe-Colomb, de Gaspé et Adam.
Documents disponibles au Service de la circulation et du transport Division de l'ingénierie de la circulation et de l'éclairage 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.500 (872-5777)

Un cautionnement de soumission au montant de 25 000 \$ doit accompagner cette soumission.
Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de 98 \$ (T.T.C.), en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, à compter du 15 juillet 1996.

Service des travaux publics

Soumission 8344
Reconstruction de trottoirs, là où requis, sur différentes rues de la Ville de Montréal (P.R.R. - 1996 - Groupe: XIII). (Cautionnement: 70 000 \$) (Soumission: 98 \$)

Soumission 8345
Travaux de planage, de revêtement asphaltique des chaussées et reconstruction des trottoirs et des bordures, là où requis, sur différentes rues de la Ville de Montréal (P.R.R. - 1996 - Contrat no 8) (Cautionnement: 150 000 \$) (Soumission: 62 \$)

Soumission 8346
Travaux de planage, de revêtement asphaltique des chaussées et reconstruction des trottoirs et des bordures, là où requis, sur différentes rues de la Ville de Montréal (P.R.R. - 1986 - Contrat no 9) (Cautionnement: 220 000 \$) (Soumission: 62 \$)

Soumission 8347
Travaux de planage, de revêtement asphaltique des chaussées et

reconstruction des trottoirs et des bordures, là où requis, sur différentes rues de la Ville de Montréal (P.R.R. - 1996 - Contrat no 10) (Cautionnement: 150 000 \$) (Soumission: 62 \$)

Soumission 8348
Reconstruction de pavage et de trottoirs, là où requis, et aménagement de fosses d'arbres agrandies sur diverses rues du Quartier latin - Groupe 17 (Cautionnement: 75 000 \$) (Soumission: 98 \$)

Date d'ouverture: 31 juillet 1996
Section conception 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440 (872-3282/3281)

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de 62 \$ et/ou 98 \$ (T.T.C.), en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, à compter du 15 juillet 1996 en se présentant au 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440.

Montréal, le 15 juillet 1996
Le greffier,
Léon Laberge

Avis public

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni, la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 15 juillet 1996
Le greffier,
Léon Laberge

Avis public

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, à la salle de conseil de l'hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

Ville de Montréal

Service du greffe

Règlements

Avis est donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 8 juillet 1996, a adopté les règlements suivants:

96-115 Règlement autorisant l'occupation, à des fins d'entreposage, du bâtiment situé au 2000, rue Notre-Dame Est

96-116 Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (U-1)

96-117 Règlement modifiant le Règlement intitulé «Approbation d'un plan d'ensemble pour l'Université du Québec à Montréal (UQAM), dans les quadrilatères compris entre le boulevard de Maisonneuve, la rue Berri, le boulevard Dorchester, les rues Saint-Denis, Sainte-Catherine et Sanguinet» (5007)

96-118 Règlement modifiant le Règlement autorisant la modification et l'occupation, à des fins de commerces et de bureaux, des immeubles situés aux 1300-1312, 1316-1320-1322-1324 et 1330 de la rue Sherbrooke Ouest, entre les rues de la Montagne et Crescent, dans le quartier Saint-Antoine (9361)

96-119 Règlement modifiant le Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un ensemble de bâtiments résidentiels sur un emplacement situé à l'angle sud-ouest des rues Tillemont et Garnier (9411)

96-120 Règlement autorisant la construction et l'occupation, à des fins commerciales, d'un bâtiment situé à l'angle des rues Mullins et Charlevoix

96-121 Règlement sur la fermeture d'une partie de rue située au nord-est de l'avenue Pierre-Baillargeon et au sud-est du boulevard Perras, à Montréal

96-122 Règlement modifiant le Règlement sur les crédits de taxe et les subventions aux artistes professionnels en arts visuels (Exercice financier de 1996) (95-241)

96-123 Règlement autorisant la construction d'un passage en demi sous-sol dans la cour intérieure du bâtiment portant les numéros 5256 à 5260, rue Fabre

96-124 Règlement sur la modification et l'occupation, par la Congrégation Tefiloh Lemoishe, des bâtiments portant les numéros 2610, avenue Barclay ainsi que 6580, 6582 et 6584, avenue Wilderton

96-125 Règlement autorisant l'agrandissement du restaurant situé au rez-de-chaussée du bâtiment portant les numéros 256 à 260, rue Saint-Viateur

96-126 Règlement autorisant la modification du bâtiment portant les numéros 3499 à 3503, avenue Papineau, l'occupation commerciale d'une partie du deuxième étage et l'aménagement d'une aire de stationnement dans la cour latérale

96-127 Règlement sur l'occupation commerciale d'un bâtiment situé sur la rue Beaubien, entre les 15^e et 16^e avenues

96-128 Règlement sur l'occupation, par le Collège d'enseignement général et professionnel Marie-Victorin, du bâtiment portant les numéros 755 à 767, rue Bélanger

96-129 Règlement sur l'occupation, par le Centre-aide évangélique de l'Église du Nazaréen libre de Montréal inc., du local situé au 1985, boulevard Henri-Bourassa Est

96-130 Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (U-1)

96-131 Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (U-1)

96-132 Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (U-1)

96-133 Règlement autorisant l'occupation, à des fins commerciales, d'une partie du bâtiment situé au 1411, rue Aylwin et d'une partie de ceux portant les numéros 3525 à 3545, rue Sainte-Catherine Est

96-134 Règlement autorisant la construction et l'occupation, à des fins résidentielles, d'un agrandissement au bâtiment portant les numéros 2350, 2360 et 2362, avenue de la Salle

96-135 Règlement sur la construction et l'occupation, à des fins commerciales, d'un bâtiment situé à l'angle nord-est du chemin de la Côte-des-Neiges et du chemin Bedford

96-136 Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (U-1)

96-137 Règlement modifiant le Règlement sur le bâtiment (B-1) et le Règlement sur le logement (L-1)

96-138 Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un bâtiment commercial situé à l'angle des rues Saint-Denis, Emery, Sanguinet et Brazeau

96-139 Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (Exercice financier de 1996) (95-242)

96-140 Règlement autorisant l'occupation du domaine public et du domaine privé de la Ville avec des structures sur lesquelles seront apposés des panneaux-réclame et autorisant l'érection, le maintien, l'entretien et l'exploitation de telles structures

96-141 Règlement sur la construction, par Salvo et associés, faisant affaires sous la raison sociale de la Société de développement immobilière Trama, et sur l'occupation, par la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, d'une école sur un terrain situé au sud du boulevard Perras, à l'est de la rue Primat-Paré

96-142 Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (U-1)

Montréal, le 15 juillet 1996
Le greffier,
Léon Laberge

EN BREF

ENTRE LE FOUR ET L'ORDINATEUR

Sur le Net, on trouve des sites très sophistiqués, et des sites d'une redoutable simplicité. Celui-ci se place sûrement dans la dernière catégorie: il s'agit d'un simple recueil de recettes, «La Boîte à Recettes Web», dont le principe est à la portée du premier venu: les auteurs invitent les usagers à soumettre leurs propres recettes, qui seront graduellement intégrées à l'ensemble. J'ignore si cela fonctionne bien, mais c'est un site qui pourrait éventuellement prendre une forte expansion. Les recettes sont classées en 18 catégories: poissons, volailles, marinades, salades, sauces, dessert, etc., et pour le moment on ne trouve que quelques recettes dans chacune de ces catégories. Ici, pas de flâna, et un langage utilitaire très loin des envolées de Daniel Pinaud: les ingrédients, la préparation, merci, bonjour. Il reste que mine de rien, un tel site entre directement en concurrence avec des cédéroms coûteux qui prétendent constituer un livre de recettes. Il reste un problème à régler: faut-il installer l'ordinateur dans la cuisine? <http://www.lancite.net/recette/hom.e.htm>

DIDEROT À LA PAGE

À l'inverse, le site suivant représente le genre de projet fou qui traverse quelquefois la communauté internet: placer sur le réseau l'«Encyclopédie» de Diderot. Ironie du sort, un tel projet ne provient ni d'une maison d'édition parisienne ni de chercheurs de l'Hexagone, mais bien de professeurs américains de l'Université de Chicago. Le projet est actuellement présenté sur le Web à titre expérimental: on offre aux visiteurs la possibilité de consulter quelques-uns des articles du premier volume de l'Encyclopédie (essentiellement la lettre A), ce qui nous vaut d'ailleurs des définitions d'un charme certain, comme celle-ci: «Astres: (Myth.) les payens ont adoré les astres; ils les croient immortels & animés, parce qu'ils les voyaient se mouvoir d'un mouvement continu, & briller sans aucune altération. Les influences que le soleil a évidemment sur toutes les productions de notre globe, les conduisent à en attribuer de pareilles à la lune, & en généralisant cette idée, à tous les autres corps célestes. Il est singulier que la superstition se soit rencontrée ici avec l'Astrologie physique.»

L'Encyclopédie, ou «Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers», supervisée par Diderot, a été publiée entre 1751 et 1772, et elle voulait exprimer la somme exacte des connaissances disponibles au Siècle des lumières. Elle comprenait 72 000 articles écrits par plus de 140 auteurs, et la première édition, qui avait été tirée à environ 4000 exemplaires, comprenait 17 volumes de textes et 11 volumes de planches. Le projet américain, dirigé par le professeur Robert Morrissey, veut éventuellement placer sur le réseau la totalité de l'édition originale, incluant les planches. Quel rêve extraordinaire! Assurément une histoire à suivre. <http://tuna.uchicago.edu/homes/mark/ENC-DEMO/#procedure>

RÉCIT EN LIGNE

Nous sommes dans quelque 50 ans d'ici. Paris, qui sue sous la mous-sion, est devenu un méga-site touristique géré par Eurodisney, alors que les triades asiatiques en contrôlent l'économie. Hugues Dantzik est un ancien pirate du Net recyclé dans la surveillance de virus informatiques pour les systèmes des grosses compagnies. Avec son casque interface il se promène dans les univers neurovirtuels d'Internet pour télécharger toutes sortes de drogues exotiques. Mais sa vie bascule le jour où une jeune femme d'une beauté foudroyante, Dakota, née dans une colonie lunaire, fait appel à ses services pour se faire fabriquer une nouvelle carte d'identité agréée par l'ONU, le genre de carte avec la séquence génétique et tout le tralala... Voilà une histoire bien «flyée», signée par l'une des vedettes montantes du polar français, Maurice Dantec, un petit suspense d'anticipation qui propose une réflexion sur les développements futurs de l'autoroute de l'information. Et où trouverez-vous ce texte inédit de Dantec, intitulé «Là où tombent les anges»? En exclusivité sur Internet, sur le site du Monde, qui célèbre ainsi l'hiver dernier, en collaboration avec Gallimard, les 50 ans de la célébrissime collection «Série Noire». Même si ce récit est en ligne depuis cet hiver, on pouvait toujours le consulter au début juillet. Dans le même site, Dantec explique, en entrevue, qu'il voit dans l'univers technologique et les formidables enjeux stratégiques qu'il représente «le territoire criminel et donc narratif du futur». Un conseil: sauvegardez les sept chapitres de cette histoire inédite sur disquette, imprimez-les puis lisez tranquillement dans votre lit ces 70 pages... <http://www.lemonde.fr/serienoir/index.html>

Paul Cauchon
eureka@mink.net

PL@NETTE

Les cédéroms sur le grill

Les éditeurs font appel à des écoliers pour tester leurs produits

LE MONDE

À l'école du Plessis-Bouchard, c'est l'heure de la récréation. Aucun des enfants n'a sans doute remarqué cinq individus franchissant le préau les bras chargés de matériel informatique. Pierre, Sophie, Jean-Marc, Jérôme et Philippe ont une petite demi-heure pour installer les quatre ordinateurs dans la salle informatique de l'école.

À 10h30, la moitié des élèves d'une des deux classes de CP (cours préparatoire) que compte l'établissement ont la bonne surprise d'apprendre que leur dernière heure de cours va se passer sur les ordinateurs. Quelques semaines auparavant, la première moitié de la classe avait vécu la même aventure.

Un enfant ayant déjà un PC ou un Gameboy à la maison — six sur 14 sont dans ce cas — fera équipe avec un novice. Quoi qu'il en soit, aucun ne connaît le programme sur lequel il va jouer, et pour cause: il n'est pas encore commercialisé. La version sur laquelle ils vont s'activer pendant une heure n'est pas définitive. Les réactions des enfants serviront justement à l'améliorer. Pour les encadrer, l'équipe des *game designers* est présente au grand complet.

Ubisoft, l'éditeur de *Rayman Juniors-Calcul et Lecture*, cédérom que les enfants du Plessis-Bouchard ont pour mission de tester, a en effet conclu un accord avec cette école, «un laboratoire qui nous apporte plus que les grandes discussions en amont», estime Gérard Guillemot, directeur éditorial et président de Ludimedia, du groupe Ubisoft.

Souhaité par l'éditeur, le partenariat avec une institution scolaire ne s'est néanmoins pas monté en un jour. Lors de premiers contacts avec d'autres établissements de la région parisienne, «ça se passait mal», se souvient Pierre Szalowski, chef de projet. «On était perçu comme des Américains qui débarqueraient avec leur matériel. On nous disait: donnez-nous des PC et on discutera ensuite...» D'autres voyaient d'un œil réticent l'arrivée d'une entreprise com-



ILLUSTRATION LE MONDE

merciale dans un site public, redoutant que les élèves ne soient considérés comme des cobayes.

Au Plessis-Bouchard, du doigté et quelques réunions ont eu raison des réticences: seuls les cédéroms éducatifs pourront cependant être testés à l'école et être soumis au préalable à l'équipe pédagogique. En échange, Ubisoft fait don de cinq lecteurs de cédéroms double vitesse, de cartes de son et d'enceintes, en plus de cédéroms.

Dans la pratique, l'échange va bien au-delà de cet accord formel. Mme Dinet, institutrice de CM 1: «Le travail accompli avec les cédéroms a été un

élément supplémentaire de reconaissance de l'enfant et de ses acquis.

Les enfants croient souvent que les idées et le graphisme viennent de simples machines

Avec ces outils, ils apprennent à travailler en équipe. «Ils admettent mieux de s'être trompés et à la limite se trompent moins. Certains élèves, plutôt en retrait, se révèlent avec ces produits», poursuit sa collègue Évelyne Lecocq.

Les tests de cédéroms donnent naissance à de nouveaux exercices pédagogiques. Pour *Kiyeko*, les élèves devaient trouver de nouveaux noms pour les personnages. Finalement, celui d'origine fut conservé. Mais les maîtresses de CP et cours élémen-

taires (CE 1 et CE 2) en ont profité pour travailler sur le conte. Elles ont demandé aux enfants de créer d'autres épisodes, de restructurer l'histoire.

Le 22 janvier, toute une classe est allée à Montreuil visiter les locaux d'Ubisoft et rencontrer les équipes ayant participé à l'élaboration française de *L'Odyssée des Zombinis*, cédérom sur lequel les élèves avaient travaillé. «Ils réalisaient mal qu'il y avait des humains derrière le jeu. Ils croyaient que tout était fait par la machine, autant les idées que le graphisme.»

Pour l'entreprise, les réactions des enfants se sont révélées pertinentes et complémentaires des tests plus formels effectués systématiquement dans les locaux d'Ubisoft. Le niveau le plus bas de *Rayman Juniors* sera rendu encore plus facile.

Pour *L'Odyssée des Zombinis*, l'enjeu était différent dans la mesure où il s'agissait d'une adaptation de ce produit conçu par l'éditeur américain Broderbund et non d'une création pure. Les modifications ont essentiellement porté sur le marketing. «On ne croyait pas trop à ce produit. Mais nous avons été surpris par l'enthousiasme des enfants», se souvient Caroline Moreau, chef de produit. «Nous pensions le commercialiser pour les 10-14 ans.» Le contenu a néanmoins lui aussi été sensiblement modifié, contrairement à l'usage: «Les problèmes rencontrés par les enfants m'ont permis de comprendre qu'il fallait accorder plus d'importance à l'information orale, qu'à se démarquer de la version américaine. Les tests avec les enfants ont été un argument de poids vis-à-vis de l'éditeur américain, pour le convaincre de l'intérêt de ces modifications, qui ont également porté sur le manuel.»

Exemple, le partenariat monté par Ubisoft n'est pas un cas isolé. La plupart des éditeurs nouent désormais ce type d'alliance.

Certains, encore très rares, poussent même le bouchon plus loin en testant non seulement le contenu, mais l'idée même du cédérom. Une nécessité pour Max Derhy, directeur

général de Havas Édition Électronique, siège social d'Arborescence. Pour tester une idée, l'entreprise constitue des panels de gens déjà équipés à partir des fichiers constitués grâce aux bons de garantie retournés par les clients. Tout en interprétant les réponses. «Nous nous étions rendu compte qu'il n'existait pas de cédérom sur l'histoire de France, explique Max Derhy; notre panel nous indiquait qu'il ne s'intéressait pas à ce qui touche à l'histoire, n'achetait pas de revue d'art, n'allait pas dans les musées. Pourtant, à la question de savoir si un cédérom les intéresserait, ils ont répondu positivement. Car les gens qui achètent des cédéroms culturels n'ont pas accès à la culture, ce sont des achats alibis. La décision a donc été prise de lancer le titre *Histoire de France* en production.»

On ne teste pas l'idée d'un roman, s'insurgent certains éditeurs plus classiques qui privilégient le flair et l'intuition à ces méthodes rationnelles mais coûteuses. Un débat bien connu de tous les producteurs d'œuvres culturelles, qu'elles soient cinématographiques, picturales ou littéraires.

Bons procédés

École de formation aux métiers de l'art, l'IESA (Institut d'études supérieures des arts) a ouvert en 1991 une «Galerie multimédia», lieu d'exposition et de démonstration. Entreprise privée aux moyens limités, l'IESA a constitué sa CD-thèque grâce à la générosité des éditeurs qui mettaient leur produit à sa disposition. Donnant, donnant, les responsables de la galerie font remonter les critiques des visiteurs aux entreprises concernées. Des informations qui arrivent trop tard pour modifier des produits déjà commercialisés, mais qui peuvent se révéler fructueuses pour la conception des CD à venir. Pierre Souchaud, concepteur d'Art Présent, un cédérom sur l'art contemporain, a ainsi tiré profit du «livre d'or» de la galerie pour modifier le deuxième titre de la collection. «Le mode d'emploi, jugé trop compliqué, sera rendu plus dynamique avec davantage de son en voix off.»

INFORMATIQUE

AdLib met au point un guide pour ordinateur personnel multimédia

ANDRÉ SALWYN

Déjà réputée pour la qualité de ses cartes de son, AdLib Multimédia — cette petite entreprise du Québec — vient de mettre au point un guide pour ordinateur personnel multimédia qui ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui veulent profiter à fond de leur ordinateur.

Ce guide prend la forme d'un logiciel et est accompagné d'un disque optique compact qui permet de tester tous les éléments de l'ordinateur. Le logiciel est sophistiqué au point d'être en mesure de faire des recommandations quant aux éléments à mettre à niveau ou à ajouter.

L'interface permet de vérifier directement les capacités de l'ordinateur — en terme de multimédia — en les comparant aux normes qui sont maintenant en vigueur.

Le multimédia, en effet, est soumis à des normes appelées MPC qui évoluent avec la technologie. Ainsi, au début, avec MPC 1, ces normes se limitaient à définir le type de carte de son pouvant fonctionner dans un ordinateur.

Puis, avec MPC 2 ces mêmes normes prenaient de l'ampleur pour couvrir les lecteurs de disques optiques compacts double vitesse et une lecture ou une restitution audio en 8-bit.

Enfin, avec MPC 3, en vigueur de nos jours, les normes sont beaucoup plus complexes couvrant une restitution audio 16-bit, les tables d'ondes, la vitesse d'accès des lecteurs de disques optiques compacts, le taux de transfert de données, la vidéo numérique avec ses taux de compression, etc.

Le guide proposé par AdLib Multimédia, et qui serait disponible avant l'automne, est original en ce sens qu'il explique non seulement le rôle de l'élément que l'on vérifie mais pourquoi il a besoin d'être changé ou mis à niveau.

«Ce guide vous apprend littéralement ce que vous devez faire et pourquoi vous devez le faire si vous voulez vraiment profiter de votre système», explique Mark Pickering, le concepteur du guide.

Ce guide permet, par exemple, de comparer la performance de la carte de son de l'utilisateur avec celle de cartes offertes par d'autres fabricants.

Cela a été rendu possible grâce à l'enregistrement numérique d'une bande sonore originale qu'une compagnie indépendante a fait reproduire par différentes cartes et qu'elle a enregistré sous forme de fichier midi sur disque optique compact.

On peut donc entendre la bande sonore telle que reproduite par la carte SoundBlaster AWE32, la carte

Le logiciel donne même des conseils sur les éléments à mettre à niveau ou à ajouter



TG300 de Yamaha ou une carte OPL3 et entendre ensuite la même bande sonore reproduite par la carte utilisée par l'ordinateur.

Comme le fait remarquer Mark Pickering, cette dernière carte peut être n'importe quelle carte et pas nécessairement une carte AdLib.

Les moyens de contrôle inclus dans le guide sont pratiquement les mêmes que ceux qu'utilisent les ingénieurs et les techniciens dans la recherche et le développement.

Ainsi, lors de la vérification des taux de compression et de décompression de vidéo numérique, le guide note instantanément la perte d'une ou plusieurs images lors de la restitution d'une bande vidéo. On peut ainsi savoir immédiatement si le système de décompression utilisé fonctionne à 100% ou moins. Dans le cas des cartes sonores, AdLib Multimédia s'appuie à commercialiser une carte sonore haut de gamme qui permet de faire jouer en même temps jusqu'à 64 instruments (ou sons polyphoniques).

Pour l'instant, la carte Wave Pro ne permet d'en faire jouer que 32. Rappelons que cette carte donne la possibilité d'utiliser 225 sons d'instruments musicaux, 120 sons d'instruments de percussion et 48 effets sonores.

Mais les efforts de la petite entreprise québécoise ne s'arrêtent pas là. D'ici septembre, elle s'appuie à commercialiser une carte vidéo basée sur un jeu de circuits S3 à laquelle on pourra ajouter — pour une somme modique, nous dit-on — une option de décodage MPEG.

Cette nouvelle carte vidéo s'adapte aux cartes-mères PCI et sera très abordable. Rappelons enfin que la nouvelle carte de son ASB 16 Wave Pro de AdLib Multimédia a été récemment classée parmi les 100 meilleurs produits matériels de l'année par les éditeurs de HOME PC. L'adresse de AdLib Multimédia sur Internet est la suivante: <http://www.adlib-multimedia.com> Adresse d'André Salwyn: salwyn@montrealnet.ca

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
max 26	min 19	max 27	17/27	18/28

QUÉBEC

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
max 25	min 17	max 23	15/25	15/25

OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
max 26	min 16	max 24	16/27	18/28

Météo-Nautique
1 900 565-4000
95e/minute
«La météo à la source»

LE DEVOIR

LE MONDE



L'aide aux pays en développement

Les bonnes et les mauvaises nouvelles

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Lors du sommet annuel du G7, qui s'est tenu à Lyon à la fin juin, les sept États les plus industrialisés du monde se sont penchés sur le sort des pays en développement dans un contexte de mondialisation de l'économie. Selon leur communiqué officiel, la plupart de ces pays seraient sur la voie d'une croissance économique continue même si les fruits de la prospérité ne sont toujours pas équitablement répartis. «*En dehors des pays du G7, lit-on dans le communiqué, les perspectives économiques sont très encourageantes.*» Cela dit, le G7 reconnaît aussi que la mondialisation «*peut aggraver les inégalités dans les pays pauvres ainsi que les risques de marginalisation de certaines régions du monde.*» Pour éviter ces effets pervers, les Sept ont lancé un «*nouveau partenariat mondial pour le développement*» qu'ils ont présenté comme «*une ambition pour le XXI^e siècle.*» Résolument optimistes, ils attendent des résultats concrets et mesurables. Pourtant, quelques jours avant le sommet, deux rapports publiés simultanément, traçaient un tableau assez sombre de l'aide aux pays en développement.

Les vœux du G7

Mais, à lire le communiqué des Sept et les deux études, on peut tirer la conclusion que les bonnes et les mauvaises nouvelles sont au rendez-vous pour les pays en développement.

Les pays du G7 proposent que le nouveau partenariat global soit défini entre «*les pays en développement, les pays développés et les institutions multilatérales.*» Chacun doit faire sa part. Les pays en développement, souligne le G7, «*ont la responsabilité première de promouvoir leur propre développement.*» Ces pays sont invités à instaurer un contexte politique et juridique favorable à l'épanouissement de la démocratie et à la promotion du secteur privé. De plus, les Sept suggèrent que ces pays accordent «*la priorité au financement de programmes de développement social et économique*» et évitent «*des dépenses improductives, notamment, les dépenses militaires excessives.*»

Les pays développés, quant à eux, sont invités à revoir leur stratégie en ce qui concerne l'aide extérieure qui devrait «*prendre en considération les différences entre pays en transition, économies émergentes et pays les plus pauvres.*» De plus, le G7 demande aux pays créanciers de faire un geste en faveur des pays les plus endettés. Enfin, les institutions multilatérales, comme le FMI et la Banque mondiale, sont priées de mettre de nouvelles ressources aux services des pays en développement alors que l'ONU est sommée de fusionner ses trois départements qui sont chargés du développement. Au total, les décisions adoptées par le G7 permettront aux pays les plus pauvres d'économiser environ 6 à 7 milliards de dollars de remboursement de dettes sur six ans.

Si les mesures concrètes d'aide et les vœux du G7 sont bien accueillis, une petite phrase du communiqué laisse songeur quant à la faisabilité du nouveau partenariat. Pour le réaliser, les pays du G7 se sont engagés «*à garantir des flux importants d'aide publique au développement et à améliorer la qualité de cette aide.*» Or, les études les plus récentes démontrent que l'aide publique au développement est en diminution constante et que cette année elle a atteint son niveau le plus bas depuis 1970.

Le déclin de l'aide publique

Ainsi, à la mi-juin, l'OCDE, qui regroupe les pays les plus industrialisés de la planète, publiait un bilan fort détaillé de l'aide au développement de 21 de ses 25 membres. On pouvait y lire que les membres de l'OCDE avaient fourni 59 milliards de dollars d'aide publique en 1995, ce qui n'est pas rien. Toutefois, en termes réels, cette somme représentait une diminution de 9 % par rapport à 1994. Désormais, l'effort des pays développés en faveur du Sud s'établit à 9,27 % de leur PNB contre 0,30 % en 1994. Ce pourcentage est bien loin de l'objectif de 0,7 % que l'ONU s'était fixé en 1970.

Dans 16 des 21 pays analysés, l'aide au développement a diminué. La baisse la plus dramatique est venue des États-Unis qui ont réduit, en 1995, d'un quart leur aide publique qui est passée de 10 milliards en 1994 à 7,3 milliards l'an dernier. Cette somme représente environ 0,1 % du PNB américain.

La performance du Canada est plutôt bonne si on la compare à ses homologues du G7. Ainsi, le gouvernement canadien a fourni 2,1 milliards de dollars en aide publique, ce qui représente 0,42 % de son PNB.

Le G7 est conscient que l'aide publique ne peut plus répondre aux besoins des pays en développement. Il invite donc ses membres «*à créer un environnement propice aux flux commerciaux et financiers privés en direction des pays en développement.*» De ce côté-ci, les nouvelles sont plutôt bonnes. L'an dernier, les financements privés aux pays en développement ont atteint 100 milliards de dollars, soit près de deux fois les montants consacrés à l'aide publique. Il y a une dizaine d'années, les financements privés ne représentaient qu'environ 50 % des budgets de l'aide publique.

S'il est vrai que l'aide privée peut compenser le déclin de l'aide publique, ses bienfaits ne sont toutefois pas également répartis entre tous les pays en développement.

Selon un rapport publié à la mi-juin par l'International Council of Voluntary Agencies and Eurostep, un regroupement européen d'ONG, l'investissement privé ne bénéficie qu'à une poignée de pays d'Asie et d'Amérique latine. Ainsi, l'an dernier, les pays de la région Asie-Pacifique ont reçu 40 % des investissements privés contre trois pour cent pour l'Afrique où on retrouve la plupart des pays les plus pauvres. En fait, 90 % des investissements privés vont à 10 pays en développement.

Pour éviter que le fossé ne s'accroisse entre les bénéficiaires des investissements privés et les pays les plus pauvres, le G7 réclame que l'aide publique soit en partie dirigée vers ceux-ci, principalement les pays de l'Afrique sub-saharienne.

Incertitude sur le processus de paix

L'Ulster au bord du gouffre

Un premier attentat en deux ans frappe la région

Belfast (AFP-Reuter) — L'Irlande du Nord menaçait hier de replonger dans la guerre civile après un attentat à Enniskillen qui a fait 17 blessés, le premier commis depuis près de deux ans en Ulster et dont les auteurs n'ont pas été clairement identifiés.

L'IRA a eu beau démentir très vite, dans un appel à la radio-télévision irlandaise RTE, être à l'origine de cet attentat contre un grand hôtel d'une région touristique, le scepticisme restait de mise du côté des unionistes protestants (pro-Ulster britannique) et des policiers nord-irlandais.

Ils estiment que les procédés utilisés — avertissement codé peu avant l'explosion notamment — et l'utilisation d'un véhicule volé début juillet en république d'Irlande dans lequel était placée la bombe, portent «*toutes les marques de l'IRA.*» «*Cela ressemble à l'IRA et je ne vois pas ce que cela peut être d'autre,*» a dit une source de la police d'Ulster.

L'appel codé a eu lieu seulement une demi-heure avant l'explosion qui s'est produite deux minutes exactement après l'évacuation des 250 clients de l'hôtel. La bombe de forte puissance a soufflé la façade de l'hôtel et pulvérisé plusieurs véhicules garés sur le parking de l'établissement.

A Dublin, les services de sécurité ne croient pas en la responsabilité de l'IRA, mais pointent néanmoins le doigt vers le camp catholique et républicain (favorable à l'unification de l'Irlande). Des sources de ces services ont accusé la branche militaire du Republican Sinn Fein, un groupe dissident du Sinn Fein, branche politique de l'IRA, d'avoir commis l'attentat.

Le Republican Sinn Fein, opposé au processus de paix en Ulster, est né il y a dix ans d'une scission du Sinn Fein provoquée par des militants qui n'acceptaient pas la stratégie en faveur d'une approche politique du conflit nord-irlandais élaborée par la direction de ce parti, notamment son leader Gerry Adams.

L'attitude des groupes armés dissidents de l'IRA qui agissent apparemment chacun de leur côté — sans compter l'existence probable de dissensions internes à l'Armée républicaine irlandaise — pose la question essentielle de la réaction des milices loyalistes et protestantes.

A ce jour, les milices ont scrupuleusement respecté le cessez-le-feu qu'elles avaient décrété il y a près de deux ans en réponse à celui de l'IRA qu'elle a, de son côté, brisé le 9 février dernier par un attentat à Londres.

Avant cela, les milices avaient pour habitude de répondre au coup par coup aux actions de l'IRA dans la province et elles ont récemment rappelé qu'elles ne reprendraient pas l'initiative des actions violentes.

Mais cette politique tiendra-t-elle si d'autres groupes que l'IRA multiplient les attentats en Ulster?

Le chef de la police d'Ulster, Sir Hugh Annesley, ne s'y est pas trompé et a appelé les milices à garder leur calme et à continuer de respecter leur cessez-le-feu.

Le leader du Sinn Fein Gerry Adams s'est dit hier «*grandement soulagé que personne n'ait été gravement blessé*» dans l'attentat d'Enniskillen et a ajouté que «*ceux qui soient ceux qui le revendiqueront,*» il restera suspicieux.

Une fois encore, il a attribué la détérioration de la situation au premier ministre britannique John Major et aux leaders unionistes qui «*sont au banc des accusés pour leur comportement honteux de la semaine passée.*»

L'attentat, condamné aussi bien à Londres qu'à Dublin, est survenu à la fin d'une semaine d'affrontements très durs dans une province qui depuis près de deux ans avait repris goût à la paix.

Ces violents affrontements, qui ont fait un mort et environ 200 blessés, ont en partie été déclenchés par les marches orangistes protestantes qui se déroulent traditionnellement tous les mois de juillet.

Dans un premier temps, la police avait fait preuve de fermeté en refusant l'accès d'une marche protestante à un quartier catholique de Portadown, à une quarantaine de kilomètres de Belfast. Sous la pression des manifestations violentes des protestants elle avait fait volte-face en autorisant la marche.

C'était alors au tour des nationalistes, furieux par cette décision de s'en prendre aux policiers un peu partout dans les quartiers républicains de la province, notamment à Belfast et Londonderry.

ISRAËL

Les colons juifs veulent doubler leur population

Jérusalem (AFP) — Les colons israéliens ont présenté hier un plan visant à moins à doubler leur population dans les territoires palestiniens en trois ans, avec l'appui du gouvernement de Benjamin Netanyahu.

Selon le chef de conseil des colonies de Cisjordanie et Gaza, Pinchas Wallerstein, le projet prévoit que le nombre de colons sera «*de 300 000 à 500 000*» avant l'an 2000 contre 145 000 aujourd'hui.

Le vice-ministre de l'Habitat Méir Porush, du parti Judaïsme unifié de la Torah, leur a apporté son soutien. «*Nous oeuvrons pour un changement de politique et la relance de la construction dans les territoires*» occupés, a-t-il affirmé au quotidien indépendant Haaretz.

Un plan détaillé va être présenté à M. Netanyahu, qui rentrera hier des États-Unis, «*afin de permettre au gouvernement de définir sa politique à ce sujet,*» a-t-il ajouté. M. Porush a précisé «*qu'il est notamment question de lever les interdictions empêchant les colons d'habiter des logements vides,*» soit un parc de 3500 à 4000 appartements.

Il a par ailleurs souligné que cinq des dix-huit ministres du gouvernement veulent supprimer la commission inter-ministérielle créée par l'ancien gouvernement travailliste pour examiner au cas par cas les exceptions permettant d'agrandir les implantations existantes.

Dès son arrivée au pouvoir en 1992, le premier ministre Yitzhak Rabin, assassiné en 1995 par un extrémiste opposé au processus de paix, avait partiellement gelé la construction. La population des colons est néanmoins passée de moins de 100 000 à 145 000 habitants en quatre ans.

Le plan des colons prévoit la création de huit nouvelles implantations et la transformation en agglomérations civiles de plusieurs camps militaires.

Selon M. Wallerstein, une nouvelle implantation verra notamment le jour dans le secteur du Goush Etzion, au sud de Jérusalem en Cisjordanie. Il a aussi indiqué «*qu'il s'agit surtout de renforcer et d'agrandir les colonies existantes.*»

Les colons ont contribué à l'élection du premier ministre le 29 mai. Le champion de la colonisation, M. Ariel Sharon, détient l'important portefeuille des Infrastructures nationales.

M. Netanyahu se dit cependant «*décidé à poursuivre les pourparlers de paix avec les Palestiniens.*» Selon le Haaretz, il va soumettre au président palestinien Yasser Arafat «*un programme de reprise progressive du dialogue.*»

Le premier ministre a maintenu le flou, durant sa visite d'une semaine aux États-Unis, sur sa politique de colonisation. Il a toutefois souligné que, selon lui, «*les États-Unis comprennent et admettent qu'il y a une augmentation naturelle constante de la population des colons, et sont d'accord pour la construction de routes de contournement*» des villes palestiniennes au profit des colons.



Le président sud-africain, Nelson Mandela, a assisté hier, en compagnie de son homologue français, Jacques Chirac, au traditionnel défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées.

Chirac demande aux Français des efforts et de la patience

Paris (AFP) — Le président Jacques Chirac a demandé hier aux Français des efforts et de la patience pour arriver à un redressement «*difficile*» du pays, sans laisser entrevoir un changement de cap pourtant souhaité jusqu'au sein de sa majorité.

Son interview télévisée, accordée à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, était très attendue, dans une atmosphère de scepticisme général qui mine son pouvoir à moins de deux ans des élections législatives.

Mais M. Chirac a pris le risque de ne pas faire que des satisfaisants, y compris dans ses propres troupes. D'autant que, en s'engageant à «*remettre la France en mouvement*» et demandant

pour cela du temps et des efforts de tous, le président a envoyé une pique aussi bien à sa majorité qu'à l'opposition.

Il a demandé à la première de «*retrouver un peu plus de dynamisme et d'optimisme*» et à la seconde, qui ne s'est pas encore relevée de sa cuisante défaite aux législatives en 1993, de «*proposer des choses.*»

Un ténor du parti gaulliste RPR dont le président est issu, Jacques Baumel, a donné le ton en se demandant comment les propos présidentiels seraient reçus par les Français «*parce que ceux qui attendaient des initiatives plus précises seront peut-être déçus.*» Il s'est aussi demandé «*si*

cela permettra ce sursaut du pays et surtout d'apaiser l'inquiétude des Français.»

Côté opposition, les critiques ont été naturellement vives. Le chef du Parti communiste Robert Hue parlait d'«*un discours sans couleur, sans odeur et sans saveur.*»

Le patron du Front national (extrême droite) Jean-Marie Le Pen a déploré l'«*impression pitoyable de faiblesse*» donnée selon lui par M. Chirac.

Le porte-parole du Parti socialiste, principal parti d'opposition, François Hollande, a estimé que «*le président de la république en fait n'aura rassuré qu'Alain Juppé sur son poste*» de premier ministre.

Un an après la chute de Srebrenica

Les responsabilités du gouvernement bosniaque

Sarajevo (AFP) — Un an après la chute de Srebrenica aux mains des Serbes, un débat est ouvert en Bosnie sur la responsabilité du pouvoir et de l'armée dans la perte de cette enclave musulmane, dont des milliers d'habitants en fuite ont ensuite été exécutés.

Ibran Mustafic, un député du Parlement, élu de Srebrenica, a accusé samedi le président Alija Izetbegovic et les plus hautes autorités militaires bosniaques d'avoir trahi et sacrifié la ville en juillet 1995.

De son côté, le chef de l'armée bosniaque, le général Rasim Delic, a fait porter la responsabilité de la chute de l'enclave sur les officiers et les défenseurs de Srebrenica.

En règle générale, les responsables de Sarajevo accusent plus volontiers l'ONU et l'OTAN d'avoir manqué à leur devoir de défense de la ville, déclarée «*zone de sécurité*» à la mi-avril 1993, après un accord de démilitarisation signé par les Serbes et les Musulmans.

Dans un entretien avec le bi-hebdomadaire indépendant Slobodna Bosna publié samedi, M. Mustafic assure que «*le scénario de la trahison de Srebrenica a été préparé méticuleusement.*»

«*Et malheureusement la présidence de la Bosnie-Herzégovine et le quartier général de l'armée étaient impliqués dans cette affaire,*» ajoute M. Mustafic qui a été arrêté par les Serbes après la chute de Srebrenica et a passé neuf mois en prison à Bijeljina avant d'être relâché le 21 avril 1996.

Selon lui, l'erreur principale de l'état-major est d'avoir donné des ordres pour conduire des opérations à partir de la zone démilitarisée de l'enclave de Srebrenica en direction de villages serbes des environs.

«*Ces ordres venaient de Sarajevo et de Kakanj (une ville où une partie de l'état-major était replié). Je suis persuadé que des instructions de cette nature, calculées et honteuses, ont conduit non peuple à la catastrophe,*» a assuré M. Mustafic.

«*C'était une manière consciente de donner*

aux Serbes une bonne raison d'attaquer la zone démilitarisée,» a-t-il ajouté.

De fait, une attaque de commando contre le village serbe de Visnjica le 18 juin a été utilisée par l'armée du général Ratko Mladic pour expliquer l'opération montée à partir du 6 juillet contre Srebrenica.

Mais le général Delic, dans un entretien publié samedi par le quotidien Dnevni Avaz, proche du parti au pouvoir à Sarajevo a démenti que les ordres du QG aient précipité la chute de Srebrenica.

«*Le plan du quartier général était de briser le siège de Srebrenica. Mais nos consignes n'ont pas été suivies,*» a assuré le général Delic, qui maintient que l'armée était prête pour la défense de l'enclave.

Il n'offre toutefois aucune explication sur l'absence au moment de l'attaque serbe, et depuis le mois de mai, des 25 officiers en charge de la défense de l'enclave, et notamment du «*général*» Naser Oric.

Tous avaient été appelés «*en consultation*» à Tuzla, la ville industrielle du nord

de la Bosnie. Ils n'ont jamais reçu l'ordre de retourner à Srebrenica.

Mais M. Mustafic va plus loin en assurant que Srebrenica a été sacrifiée au profit de la création du «*mini-état*» que Sarajevo domine aujourd'hui.

«*La politique du gouvernement était de diviser la Bosnie,*» assure-t-il, mais les autorités de Sarajevo — qui défendaient l'intégrité et la multi-ethnicité du pays — ne pouvaient pas l'admettre ouvertement.

Ils ont donc choisi «*une manière perfide*» d'atteindre leur objectif, accuse le député de Srebrenica.

Selon lui, les autorités ont laissé faire la prise de Srebrenica et de Zeppa, de toute façon difficilement défendables, en échange du contrôle de la ville de Sarajevo.

Le premier ministre bosniaque de l'époque Haris Silajdzic avait même présenté sa démission après ces épisodes en invoquant la négligence des autorités de Sarajevo à la suite de la chute de Srebrenica.

LE DEVOIR LES SPORTS

EN BREF

GAIN D'ABDOUJAPAROV

Tulle (AP) — Par un temps caniculaire, le Tour de France s'est offert, hier, une passe d'armes inattendue. L'Ouzbek Djamilidine Abdoujaparov a remporté l'étape... en solitaire. Tout a démarré au sommet lorsque le Français Richard Virenque (Festina) s'est dégaïté pour empêcher les points du classement de la montagne. Immédiatement, Riis prenait son sillage. Les deux hommes prolongeaient leur effort dans la descente et sous leur impulsion, un groupe de 13 hommes se formait en tête, excluant le Suisse Rominger et l'Indien. S'engageait alors un formidable bras de fer entre, d'un côté, les prétendants au trône, de l'autre, le Roi Miguel et sa cour. Abdoujaparov obtient sa neuvième victoire d'étapes en carrière.

LE CANADA ÉLIMINÉ

Aurora, Ontario (PC) — L'Australie a remporté ses trois matchs de la journée pour disposer du Canada 3-2 en Coupe de la Fédération de tennis, hier, à Aurora, en Ontario. En vertu de cette défaite, les Canadiennes perdent leur classement parmi les 16 meilleures au monde. Nicole Bradtke et Rachel McQuillan ont servi le coup de grâce en disposant de Jill Hetherington, de Peterborough, et Rene Simpson, de Toronto, 4-6, 6-3, 6-0.

CARL LEWIS INQUIÈTE

Durham, Caroline du Nord (Reuter) — Prétendant à un quatrième titre olympique en longueur, l'Américain Carl Lewis n'a guère convaincu samedi soir au meeting d'athlétisme de Durham (Caroline du Nord), au dernier galop d'essai avant les Jeux olympiques d'Atlanta. Lewis a seulement sauté huit mètres, un résultat inquiétant au dernier galop d'essai avant les Jeux olympiques d'Atlanta.

RECORD À LA PERCHE

Sapporo, Japon (AP) — L'Australienne Emma George a établi un nouveau record du monde féminin du saut à la perche en passant, hier à Sapporo, une barre placée à 4,45m. Elle améliore ainsi de trois centimètres le record qu'elle détenait depuis la réunion de Reims le 29 juin dernier.

Grand Prix d'IndyCar de Toronto

Une recrue entraîne un officiel dans la mort

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le pilote Jeff Krosnoff et un officiel de sécurité sont décédés à la suite d'un spectaculaire accident au Grand Prix d'IndyCar de Toronto, hier.

La voiture de Krosnoff s'est littéralement envolée après avoir touché les roues de la monoplace de Stefan Johansson sur la partie la plus rapide du circuit. La voiture de la recrue s'est ensuite soulevée dans les airs et elle a effectué plusieurs tonneaux avant de complètement se désintégrer en frappant la clôture, la partie avant de la monoplace allant même choir plusieurs mètres plus loin.

En tombant, les débris de la voiture de Krosnoff ont heurté les voitures de Johansson et Andre Ribeiro, mais aucun des deux pilotes n'a été blessé.

La course, interrompue à deux tours de la fin, a été remportée par Adrian Fernandez.

Krosnoff, âgé de 31 ans, et Gary Arbin, de Calgary, sont morts sur le coup. Une autre officielle a été blessée et elle se retrouvait dans un état stable à l'hôpital. Plusieurs spectateurs ont été atteints par les débris, mais aucun n'a été blessé sérieusement. «C'était terrible, je n'ai jamais rien vu de tel», a déclaré Ron Shaughnessy, un officiel de sécurité qui était à son 11^e Molson Indy.

Krosnoff, de La Canada en Californie, en est à sa première saison en série IndyCar après avoir passé les sept dernières années au Japon. Son meilleur résultat a été une 15^e place au Grand Prix de Detroit.

Fernandez n'avait pas le goût de célébrer sa victoire. Toutes les pensées de sa famille sont pour lui.

La recrue italienne Alex Zanardi a terminé deuxième devant l'Américain Bobby Rahal.

Les coureurs étaient très affectés. «Je n'ai rien vu, a indiqué Rahal. J'espère simplement qu'il s'en tirera. C'est un bon gars, il est l'un des nôtres. Tu n'aimes pas voir des accidents de la sorte. La voiture était en mille morceaux sur la piste.»

Fernandez a complété 93 des 95 tours prévus en une heure 42 minutes à une vitesse moyenne de 157,06 kilomètre/heure.

Zanardi occupait la première position lorsqu'il s'est arrêté au puits pour son deuxième ravitaillement au 66^e tour. Mais à sa sortie, il s'est retrouvé en quatrième place.

Fernandez et Rahal sont rentrés quelques instants plus tard et ils sont tous deux ressortis devant Zanardi. Ce dernier a cependant pu dépasser Rahal pour s'assurer de la deuxième place. Greg Moore, de Maple Ridge en Colombie-Britannique, a mené pendant 12 tours, lui qui avait retardé son deuxième arrêt au puits dans



PHOTO PC

La voiture de Krosnoff s'est désintégrée en frappant la clôture.

l'espoir d'un drapeau jaune tardif. Mais la stratégie a joué contre lui. Il s'est finalement arrêté au 78^e tour, cédant la position de tête à Fernandez. Moore a finalement terminé quatrième.

Le Torontois Paul Tracy a fini au cinquième rang, tandis que son concitoyen Scott Goodyear terminait 19^e.

Michael Andretti, le champion de l'an dernier, a été victime d'un accident au 85^e tour.

Le meneur au classement général, Jimmy Vasser, a terminé au huitième rang et il totalise 107 points contre 99 pour Al Unser Jr et 92 pour Gil de Ferran après 11 des 16 courses de la saison.

Les voitures de Unser et de de Ferran se sont touchées dès le début de la course et les deux conducteurs n'ont pas accumulé de points.

Le Québécois Claude Bourbonnais a par ailleurs terminé deuxième en série Indy Lights.

Les Expos l'emportent 5-2

PRESSE CANADIENNE

On se demandait bien ce que Sherman Obando faisait au quatrième rang du rôle depuis quelques matchs. Mais hier, à titre de cinquième frappeur, il a laissé son bâton répondre à la question. Il a pris les choses en main, a connu un match parfait en claquant ses sixième et septième circuits, en plus de frapper un simple qui a conduit les Expos à une victoire de 5-2 contre les Phillies.

Obando a ainsi permis aux Expos de mettre fin à une série noire de trois défaites. En l'absence de Moises Alou, Dave Segui et Rondell White, personne ne semblait vouloir

prendre charge de l'attaque. Après qu'Obando eut donné les devants aux Expos avec un circuit en solo dans la droite, son sixième de la saison, en deuxième, le jeune Ugueth Urbina s'est placé dans une situation fâcheuse en quatrième quand il a donné des buts sur balles aux trois premiers frappeurs des Phillies.

Le partant s'en est tiré en accordant un seul point, produit par le ballon-sacrifice de Mike Lieberthal, quand il a retiré deux frappeurs sur des prises. Rien ne remplace un bras puissant pour un lanceur.

Obando a redonné l'avance au jeune Vénézuélien en fin de manche en expédiant une autre offrande de Mike

Williams dans les tribunes de gauche. C'était la première fois de sa carrière qu'il frappait deux circuits dans un match. Urbina a cédé le monticule à Tim Scott après avoir accordé un double à Jim Eisenreich, le troisième coup sûr seulement des Phillies, en sixième. Scott (3-4) a eu le malheur d'accorder un but sur balles au premier frappeur de la manche suivante, Kevin Stocker, le huitième frappeur de la formation adverse. Un amorti-sacrifice du lanceur, un petit simple au centre de Mickey Morandini et le compte était égal 2-2.

Williams (3-7) a lui aussi manqué de précision dans ses tirs en fin de manche et cela lui a finalement coûté

le match. Il a donné des buts sur balles à F.P. Santangelo et Mark Grudzielanek avant que Mike Lansing ne le chasse avec un simple dans la droite. En huitième, Tim Spehr a réalisé sa meilleure pièce de jeu de la saison quand, après un attrapé spectaculaire de Cliff Floyd, on a tenté de doubler Todd Zeile au premier sac. Le relais de Lansing est passé par dessus la tête de Rodriguez et semblait se diriger vers l'abri.

En fin de manche, Obando et Santangelo ont brisé les reins des Phillies. Le voltigeur de droite a obtenu un simple et Santangelo a claqué son quatrième circuit contre Ron Blazier.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Hier

Houston 10, New York, 2
Floride à Atlanta, 13h10.
Philadelphie 2, Montréal 5.
Pittsburgh 6, à Cincinnati, 7.
St. Louis à Chicago
San Diego au Colorado,
San Francisco à Los Angeles

Aujourd'hui

Houston (Wall 6-1) en Floride (Rapp 4-11), 19h05.
St. Louis (Morgan 2-3) à Cincinnati (Salkeld 4-2), 19h35.
Montréal (Rueter 5-6) à Atlanta (Maddux 9-6), 19h40.
Philadelphie (Springer 2-6) à New York (Wilson 3-5), 19h40.
Pittsburgh (Miceli 1-4) à Chicago (Castillo 2-11)

(Parties d'hier non comprises)

Section Est				
	G	P	Moy.	
Atlanta	56	34	622	—
x-Montréal	49	41	544	7
New York	42	47	472	13 1/2
Floride	41	49	456	15
Philadelphie	40	49	449	15 1/2

Section Centrale				
	G	P	Moy.	
St. Louis	48	42	533	—
Houston	48	43	527	1/2
Cincinnati	41	44	482	4 1/2
Chicago	42	48	467	6
Pittsburgh	40	50	444	8

Section Ouest				
	G	P	Moy.	
Los Angeles	49	43	533	—
San Diego	48	44	522	1
Colorado	45	44	506	2 1/2
San Francisco	39	50	438	8 1/2

LIGUE AMÉRICAINNE

Hier

Boston à Detroit
New York à Baltimore
Toronto 7, à Milwaukee, 5
Cleveland au Minnesota
Chicago à Kansas City
Texas à Oakland
Californie 8 à Seattle 0

Aujourd'hui

New York (Wickman 3-1) à Boston (Wakefield 5-9), 19h05.
Toronto (Flener 0-0) à Baltimore (Krivda 2-4), 19h35.
Detroit (Sager 1-0) à Milwaukee (Bones 6-10), 20h05.
Chicago (McCaskill 5-4) au Minnesota (Aldred 3-7), 20h05.
Cleveland (Tavarez 3-5) à Kansas City (Pugh 0-1), 20h05.
Californie (Hancock 4-1) au Texas (Witt 7-8), 20h35.
Seattle (Wolcott 5-7) à Oakland (Telgheder 0-0), 22h05.

Section Est				
	G	P	Moy	Diff
New York	55	33	625	—
Baltimore	46	42	523	9
Toronto	40	50	444	16
Boston	39	49	443	16
Detroit	27	64	297	29 1/2

Section Centrale				
	G	P	Moy	Diff
Cleveland	55	35	611	—
x-Chicago	52	38	578	3
Milwaukee	44	45	494	10 1/2
Minnesota	41	48	461	13 1/2
Kansas City	39	52	429	16 1/2

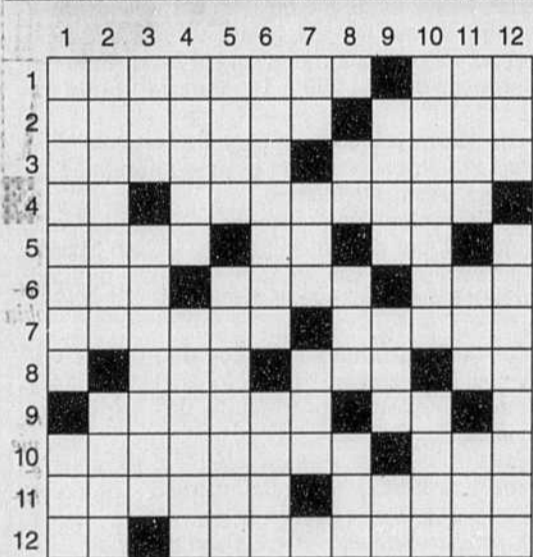
Section Ouest				
	G	P	Moy	Diff
Texas	53	37	589	—
Seattle	48	40	545	4
Californie	44	47	484	9 1/2
Oakland	44	47	484	9 1/2

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

MOTS CROISÉS



- HORIZONTALEMENT**
- Inflammation d'une veine. — Châtiment.
 - Train-train. — Boeuf à bosse.
 - Local commercial. — Arbre à caoutchouc.
 - Sodium. — Percer.
 - Impôt prélevé par l'Église. — Titane.
 - Quelqu'un.
 - Colère. — Réservoir.
 - Céans.
 - Pierre d'aigle. — Tonneau.
 - Troublé. — Mort. — Mesure chinoise.
 - Épouse de Néron. — Sert à lier.
 - Être publié. — Esprit. Composé dérivé de l'urée. — Policier corrompu.
 - Pouffé. — Trappiste.
- VERTICALEMENT**
- Relatif aux repas (Méd.). — Sans mélange.
 - Emploi du temps. — Jeu d'argent.
 - Évangéliste. — Étoile filante.

Solution de samedi

I • N • D • E • X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

AU COEUR DU VIEUX-LONGUEUIL
Cottage-condo jumelé, 1992. Impeccable, avec 3 chambres. Réal Courtemanche, Re/Max Longueuil Inc., 651-8331.

BROSSARD. Calme, oiseaux, cédrars, tilleuls, lilas, roses, pivoines, pommes, poires, grand potager entourant bungalow: 3 c.c., s. à manger, 2 s.b., foyer, gar., Près autobus et école. 656-7543.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

CHANTECLERC
Pour les amateurs du golf et du ski, voici l'occasion rêvée d'acquies un condo au pied du Mont Chanteclerc. Une c.c.c., mézzanine, bain tourbillon, foyer et terrasse. Pour seulement 79,500\$. Renseignements: 381-3116.

ILE-DES-SOEURS. Directement du proprio. R.-de-ch. 6 pces, 2 c.c., solarium, terrasse agrandie, auvent stationnaire avec rideau, garde-robe cède. Accepterait échange maison unifamiliale détachée sur Rivière-sud. Réduit pour vente rapide à 124,000\$. 765-3149.

N-BORDEAUX. spacieux 3 1/2, 804 p.c. Ensoleillé, près parc, tous services, béton, gar. int. Aubaine: 79500\$. 956-1475.

OUTREMONT. 372, Ed-Charles, grand r.d.c., 2 + 1 c.c., ré. 93, très clair, foyer, mur briques, terrasse, 142 500\$. Privé: 270-3295.

PLATEAU. 3850, St-Hubert, r.d.c. ch., 2 ou 3 ch., jardin, tr.belle rénovation, 1400 p.c., 164,000\$. 948-0926.

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

GRANBY. Petit cottage, quartier recherché, arbres matures, planchers bois-franc, 2e étage, aire ouverte. Cachet particulier. Francine: (514)379-5808.

121 CANTONS DE L'EST

BORD LAC TROUSERS, près Orford, en forêt, 2 maisons jumelées, 200 X 300, 225,000\$. Jour: 539-5309, soir: (514)297-1213.

125 HORS-FRONTIÈRES

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE. Villa Jasmine, Puerto Plata, Costambar. Condo 1 c.c., temps partagé, période flexible, 3,600\$. 489-4732.

130 MAISONS DE CAMPAGNE

MAISON ANCESTRALE meublée, 4 c.c., piscine creusée, terrain 52,000 p.c., 1h.MI. 80,000\$. 721-7097.

134 FERMES, FERMETTES TERRES

VERGER A ROUGEOMONT, 32 acres, équipement complet. Site privilégié, 3,500 pommiers. Soir (514)469-3777.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

A CÔTÉ U DE MTL
2 1/2-3 1/2-4 1/2 chauffé, eau chaude, poêle, frigo, idéal pour étudiant(e). 344-9505.

CENTRE-SUD, 4 1/2 non-chauffé, eau chaude, puits de lumière. Près autobus, métro. Libre imm. Après 18h: 448-3659.

M.D.G. 1200 p.c., 3 c.c., 2 balcons, accès grande cour. Près bus 105. Libre août. 730\$/mois chauffé. 488-8384.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

PLATEAU, ST-HUBERT (près Elmville), grand 5 1/2 rénové, bas duplex, entrée lav./s.c., petite cour. Libre 1er août. 750\$/m. 525-0370.

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ST-LAMBERT - 315, VICTORIA
3 1/2 chauffé, équipé, balcon, près de tout. 465-1889, 284-2682.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT, très beau, spacieux, lumineux 5 1/2, 2 chambres, 2 salles de bains, 2 stationnements intérieurs, grande terrasse, micro-ondes et lave-vaisselle encastrés, sauna, piscine ext., tout confort. Libre 1er juillet. 1100\$/mois, non-chauffé. Possibilité d'achat. Jour: 985-3336; soir: 388-2704.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

A I.P.E. Région Evangéline Acadienne. Accès et vue sur la mer, plage, 3 c.c., tranquille. (514)354-0114.

177 GITES, SÉJOURS ET COUETTE/CAFÉ

PLATEAU. Près métro Mt-Royal, Bed & Breakfast. Gîte du Sud, 951 est Rachel. 35\$/pers./jour. 522-9773.

251 BUREAUX À LOUER

OUTREMONT, 600 p.c., 22 de l'Épée. Tout compris. 948-3909

Immobilier Résidentiel

120\$ UN MOIS
Annoncez votre propriété à vendre ou à louer pendant 24 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 120\$.

ANNONCES CLASSÉES
985-3344

ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE 985-3344

301 OEUVRES D'ART

LOUIS ICART, "Spill Milk", 16.5" X 21", Joseph-Charles Franchère, aquarelle, 10" X 14", 3000\$, 321-9121.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

CLASSEUR/filière à plans/dessins, 2 unités de 5 tiroirs + bases. 375\$. 628-8607.

542 MASSOTHÉRAPIE

CHINOIS, SUÉDOIS, RUSSES
3 Cornwall, V.M.R. 738-7917

546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

LIQUIDATION, + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF diplôme McGill. Privé, semi-privé. Depuis 1990. 849-5484.

675 DÉMÉNAGEMENTS

GILLES JODIN TRANSPORT INC
Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

675 BATEAUX, YACHTS, VOLIERS

JEANNEAU (ESPACE 1000)
35 pi., impeccable, équipé sud, conduite int. et ext., in bond. 466-4144

695 AUTOMOBILES

BMW, 225i, 1992, automatique, rouge cuir noir, 80,000 km. Condition A-1. 24,000\$ (négo.). Rita: 931-6854.

JETTA '92, 56000km, garantie 2 a., 5 vit., essence, 4 portes, toit ouvr., noir, équipé. 11200\$. Marc: jr: 597-7877 (rép.). sr: (20h) 270-5646.

DÉCÈS

LÉVESQUE, ANNE-MARIE

À Montréal, le 14 juillet 1996, à l'âge de 88 ans, est décédée Anne-Marie Lévesque, fille de feu le notaire et Mme J. W. Lévesque. Elle laisse dans le deuil sa sœur Lucille (Dostaler O'Leary) et de nombreux neveux et nièces.

Les obsèques auront lieu à l'église Notre-Dame des Neiges, 5366, ch. de la Côte-des-Neiges, mercredi le 17 juillet à 14h.

L'inhumation se fera au cimetière de St-Vincent de Paul.

Direction Urgel Bourgie

POUR QUE LE MONDE TOURNE PLUS JUSTE



DÉVELOPPEMENT ET PAIX

Aide à l'enfance
1-80

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — *Independence Day* Tous les jours 12h45, 15h45, 18h45, 21h45 — *Striptease* ven. sam. lun. au jeu. 13h30, 16h, 19h, 21h30, dim. 13h30, 16h, 21h30, mer. 13h30, 16h, 21h30 — *Multiplicité* dim. 19h — *Frankenstein & Me* ven. au mar. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15 — *Cable Guy* ven. au mar. 21h15 — *Nutty Professor* mer. jeu. 13h, 15h05, 17h15, 19h20, 21h25

BERRI: 1280 rue St-Denis (288-2115) — *Independence Day* Tous les jours 13h, 16h, 19h, 22h — *Frankenstein et moi* Tous les jours 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h40 — *Striptease* ven. au mar. 13h15, 16h15, 19h, 21h30, mer. jeu. 13h15, 16h15, 19h, 21h35 — *Multiplicité* mer. jeu. 13h40, 16h15, 19h, 21h30 — *Nigaud de professeur* Tous les jours 13h25, 15h30, 17h30, 19h30, 21h45 — *L'effaceur* ven. au mar. 13h30, 16h, 19h, 21h25, lun. 13h30, 16h, 21h45

BOUCHERVILLE: 20 boul. de Mortagne (449-6404) — *Independence Day* Tous les jours 13h, 16h, 19h, 22h — *Le courage à l'épreuve* Tous les jours 13h10, 15h35, 19h05, 21h30 — *L'effaceur* Tous les jours 13h05, 16h10, 18h55, 21h15 — *Le huitième jour* Tous les jours 13h20, 15h40, 19h15, 21h35 — *Striptease* Tous les jours 13h25, 16h15, 19h25, 21h45 — *Nigaud de professeur* Tous les jours 13h30, 15h50, 19h40, 21h55 — *Multiplicité* mer. jeu. 13h15, 15h45, 19h, 21h50 — *Tornado* ven. au mar. 13h15, 15h45, 19h20, 21h40, mer. jeu. 19h20, 21h40 — *Striptease* ven. au mar. 21h50 — *Frankenstein et moi* ven. au mar. 13h40, 15h55, 19h35, mer. jeu. 13h40, 15h55 — *Courage Under Fire* Tous les jours 13h35, 16h05, 19h10, 21h25

BROSSARD: 2150 Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — *Nutty Professor* ven. au mar. 12h40, 14h35, 16h25, 18h20, 20h15, 22h10, mer. jeu. 12h50, 16h55, 21h40, mar. 24h05 — *Nigaud de professeur* Tous les jours 12h30, 14h25, 16h20, 18h15, 20h10, 22h05, mar. 24h — *Multiplicité* mer. jeu. 12h40, 15h05, 17h20, 19h40, 22h10 — *Courage Under Fire* Tous les jours 12h45, 15h, 17h10, 19h25, 21h45, mar. 23h55 — *Striptease* Tous les jours 12h55, 15h10, 17h20, 19h35, 22h05, mar. 24h15 — *Striptease* ven. au mar. 12h50, 15h05, 17h15, 19h30, 21h50, mer. jeu. 14h40, 19h10, mar. 24h05 — *Independence Day* Tous les jours 12h35, 15h35, 18h30, 21h35, mar. 24h05 — *Independence Day* Tous les jours 13h, 16h, 19h, 22h, mar. 24h35

CARREFOUR DU NORD: 900 boul. Grignon (436-4525) — *Nigaud de professeur* ven. au mar. 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h30, mer. jeu. 13h, 14h55, 16h50, 19h — *Independence Day* Tous les jours 13h20, 15h50, 19h, 22h — *Le bossu de Notre-Dame* Tous les jours 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h — *Le courage à l'épreuve* Tous les jours 13h, 15h30, 19h, 21h30 — *Striptease* ven. au mar. 13h, 15h30, 19h, 21h30, mer. jeu.

21h30 — *Phénomène* Tous les jours 13h, 15h30, 19h, 21h30 — *Multiplicité* mer. jeu. 13h, 15h30, 19h, 21h30

CARREFOUR LAYAL: 2330 Le Carrefour (688-3684) — *Le huitième jour* Tous les jours 13h45, 16h20, 19h, 21h20 — *Le courage à l'épreuve* Tous les jours 13h45, 16h15, 19h10, 21h45 — *Independence Day* Tous les jours 13h, 16h, 19h, 22h — *Striptease* Tous les jours 13h30, 16h05, 19h05, 21h40 — *Nutty Professor* Tous les jours 13h, 15h10, 17h15, 19h20, 21h30 — *Independence Day* Tous les jours 12h30, 15h30, 18h30, 21h35

CENTRE EATON: 705 Ste-Catherine Ouest (985-5730) — *Hunchback of Notre-Dame* 13h20, 15h45, 18h45, 21h, sam. 23h15 — *The Rock* 13h, 16h15, 19h25, 21h10, sam. 24h45, lun. 13h, 16h15, 22h10 — *Harriet the Spy* 12h45, 16h, 19h, 21h30, sam. 23h50 — *Eraser* 13h45, 16h10, 19h05, 21h45, sam. 24h15, jeu. 13h45, 16h10, 21h45 — *Mission impossible* 13h10, 16h35, 19h15, 21h50, sam. 24h10 — *The Phantom* 13h30 — *Twister* 16h25, 19h30, 22h, sam. 24h20, mer. 16h25, 22h

CINÉMA ANGRIGNON: 7077 boul. Newman, Lasalle (366-2463) — *Harriet the Spy* 13h25, 16h55, 19h15, 21h35 — *The Rock* 13h15, 16h10, 19h30, 22h10 — *Le rocher* 13h05, 16h20, 19h25, 22h05 — *Hunchback of Notre-Dame* ven. sam. dim. lun. mar. 13h20, 15h50 — *Kazaam* mer. jeu. 13h40, 15h45, 18h40, 20h50 — *Mission impossible* ven. sam. dim. lun. mar. 19h35, 22h15 — *Le bossu de Notre-Dame* 13h, 15h30, 18h30, 20h45 — *Le bossu de Notre-Dame* 13h, 15h30, 18h30, 20h45 — *Le bossu de Notre-Dame* 13h30, 16h, 18h45, 21h — *Phénomène* 13h20, 16h20, 19h10, 21h40 — *Harriet the Spy* 13h40, 16h45, 19h, 21h30

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001 rue Université (849-3456) — *L'effaceur* Tous les jours 13h, 16h, 19h — *Dead Man* Tous les jours 16h, 21h30 — *Nigaud de professeur* Tous les jours 12h45, 17h20, 19h30 — *Striptease* Tous les jours 15h, 21h45 — *Sous-sol* Tous les jours 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h40 — *Nutty Professor* Tous les jours 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h30 — *Le courage à l'épreuve* Tous les jours 13h15, 16h, 19h, 21h35 — *Independence Day* Tous les jours 13h, 16h, 19h, 22h — *Le courage à l'épreuve* Tous les jours 13h15, 16h, 19h, 21h35 — *Independence Day* Tous les jours 13h, 16h, 19h, 22h — *Le courage à l'épreuve* Tous les jours 13h15, 16h, 19h, 21h35 — *Independence Day* Tous les jours 13h, 16h, 19h, 22h — *Le courage à l'épreuve* Tous les jours 13h15, 16h, 19h, 21h35 — *Independence Day* Tous les jours 13h, 16h, 19h, 22h — *Le courage à l'épreuve* Tous les jours 13h15, 16h, 19h, 21h35

COMPLEXE DESJARDINS: 1 Place Desjardins (288-3141) — *Le huitième jour* Tous les jours 13h30, 16h15, 19h, 21h30 — *Le courage à l'épreuve* Tous les jours 13h40, 16h20, 19h, 21h30 — *Beauté volée* Tous les jours 13h45, 16h25, 19h05, 21h35 — *Les Bidochons* Tous les jours 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h35

CRÉMAZIE: 6610 St-Denis (388-4210) — *Independence Day* Tous les jours 13h, 16h, 19h, 22h

DAUPHIN: 2396 Beaubien Est (721-6060) — *Independence Day* Tous les jours 13h, 16h, 19h, 22h — *Le bossu de Notre-Dame* Tous les jours 13h30, 15h25, 17h20, 19h20, 21h10

DÉCARIE: 6900 boul. Décarie (849-3456) — *Striptease* Tous les jours 14h, 19h05 — *Mission impossible* Tous les jours 16h30,

21h25 — *Eraser* Tous les jours 14h10, 16h40, 19h, 21h20

DORVAL: 260 Dorval (631-8586) — *Independence Day* 13h, 15h50, 19h, 22h10 — *Hunchback of Notre-Dame* 13h30, 16h, 18h45, 21h — *The Rock* ven. sam. dim. lun. mar. 13h15, 16h30, 19h15, 22h15 — *Kazaam* mer. jeu. 13h15, 16h15, 19h15, 21h30 — *Cable Guy* ven. sam. dim. lun. mar. 13h45 — *Multiplicité* mer. jeu. 13h45, 16h30, 19h30, 21h45 — *Eraser* ven. sam. dim. lun. mar. 16h15, 19h30, 22h

ÉGYPTEIEN: 1455 Peel (843-3112) — *Independence Day* Tous les jours 12h30, 15h30, 18h30, 21h30 — *Independence Day* Tous les jours 12h, 15h, 18h, 21h — *Independence Day* Tous les jours 13h, 16h, 19h, 22h

FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993 boul. Taschereau (672-2375) — *Kazaam* mer. jeu. 13h45, 16h15, 19h25, 21h20 — *A Time of Kill* sam. 19h30 — *Eraser* ven. dim. lun. mar. 13h45, 16h15, 19h30, 22h30, sam. 13h45, 16h15, 22h30 — *Phénomène* 13h10, 16h10, 19h05, 22h30 — *The Rock* ven. sam. dim. lun. mar. 13h25, 16h40, 19h25, 22h25 — *Multiplicité* mer. jeu. 14h, 16h40, 19h20, 22h — *Le rocher* 13h15, 16h30, 19h15, 22h15 — *Hunchback of Notre-Dame* 13h, 15h30, 18h30, 20h45 — *Le bossu de Notre-Dame* 13h30, 16h, 18h45, 21h — *Phénomène* 13h20, 16h20, 19h10, 21h40 — *Harriet the Spy* 13h40, 16h45, 19h, 21h30

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185 Hymus (697-8095) — *Hunchback of Notre-Dame* ven. sam. dim. lun. mar. 13h, 15h30, 19h — *Kazaam* mer. jeu. 12h15, 15h45, 19h, 21h20 — *Twister* ven. sam. dim. lun. mar. 19h, 21h30 — *Mission impossible* 14h, 16h45, 19h20, 22h — *Phénomène* 13h30, 16h10, 19h10, 21h50 — *Phénomène* 12h, 14h30, 17h, 19h40, 22h20 — *The Rock* 13h15, 16h30, 19h15, 22h15 — *Hunchback of Notre-Dame* 13h45, 16h, 18h45, 21h — *Harriet the Spy* 12h30, 16h20, 18h50, 21h15 — *Hunchback of Notre-Dame* mer. jeu. 13h, 15h30 — *A Time of Kill* sam. 19h30 — *Eraser* 14h15, 16h40, 19h30, 22h30, mer. jeu. 19h30, 22h30, sam. 14h15, 16h40, 22h30

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616 Ste-Catherine Ouest (932-2230) — *Courage Under Fire* Tous les jours 13h, 15h30, 18h50, 21h20 — *Courage Under Fire* Tous les jours 13h30, 16h, 19h20, 21h45 — *Nutty Professor* ven. au mar. 13h10, 15h10, 17h10, 19h30, 21h35 — *Multiplicité* mer. jeu. 13h10, 16h15, 19h, 21h30 — *Stealing Beauty* Tous les jours 13h20, 15h45, 18h45, 21h15

GALERIES LAYAL: 1545 boul. Le Corbusier (849-3456) — *Nigaud de professeur* Tous les jours 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05 — *Striptease* ven. sam. lun. au jeu. 13h15, 16h30, 19h15, 21h40, dim. 13h15, 16h15, 21h15 — *Independence Day* Tous les jours 12h30, 15h30, 18h30, 21h30 — *Independence Day* Tous les jours 13h, 16h, 19h, 22h — *L'effaceur* ven. au mar. 13h15, 16h30, 19h15, 21h40, mer. jeu. 13h30, 16h10, 19h10, 21h35 — *Multiplicité* mer. jeu. 13h15, 16h30, 19h15, 21h50, dim. 19h — *Frankenstein et moi* Tous les jours 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05 — *Tornado* ven. au mar. 13h30, 16h10, 19h10, 21h35 — *Courage Under Fire* Tous les jours 13h30, 16h10, 19h10, 21h35

GREENFIELD PARK: 519 Taschereau (671-6129) — *Mission impossible* 14h, 16h45, 19h30,

22h, ven. lun. jeu. 19h30, 22h — *Mission impossible* 13h45, 16h30, 19h15, 21h50, ven. lun. jeu. 19h15, 21h50 — *The Rock* 13h35, 16h15, 19h, 21h40, ven. lun. jeu. 19h, 21h40

LANGELIER: 7305 Langelier (255-5482) — *Tornado* Tous les jours 12h40, 14h55, 17h10, 19h25, 21h40, ven. sam. 23h55 — *Le gars du câble* ven. au mar. 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — *Multiplicité* mer. jeu. 12h30, 14h50, 17h05, 19h25, 21h45 — *L'effaceur* Tous les jours 13h, 15h15, 17h30, 19h45, 22h, ven. sam. 24h10 — *Striptease* Tous les jours 12h45, 15h, 17h15, 19h30, 21h45, ven. sam. 23h55 — *Nigaud de professeur* Tous les jours 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, ven. sam. 23h15 — *Le courage à l'épreuve* Tous les jours 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, ven. sam. 23h45

LAYAL: 1600 Le Corbusier (688-7776) — *Le bossu de Notre-Dame* 13h20, 15h30, 18h30, 20h45 — *Phénomène* 12h, 14h30, 16h50, 19h10, 21h55, sam. 24h10 — *Hunchback of Notre-Dame* 13h15, 15h40, 18h40, 20h55 — *The Rock* 13h10, 16h30, 19h15, 22h10, sam. 24h40 — *Phénomène* 11h50, 14h20, 16h40, 19h, 21h45, sam. 24h — *Mission impossible* 14h10, 16h55, 19h30, 22h10, sam. 24h30 — *Kazaam* mer. jeu. 14h, 16h30, 19h15, 21h40 — *Eraser* ven. sam. dim. lun. mar. 14h15, 16h45, 19h30, 22h30 — *A Time of Kill* sam. 19h — *Eraser* 13h, 15h50, 19h, 21h45, sam. 13h, 15h50, 21h45, sam. 24h — *Mission impossible* 14h, 16h45, 19h20, 22h — *Le bossu de Notre-Dame* 12h15, 14h30, 16h45 — *Twister* 19h05, 21h30, sam. 23h50 — *Le rocher* 13h25, 16h10, 19h10, 21h50, sam. 24h25

LAYAL 2000: 3195 St-Martin Est (687-5207) — *Independence Day* Tous les jours 13h, 16h, 19h, 22h — *L'effaceur* ven. au mar. 14h10, 16h30, 19h10, 21h30 — *Multiplicité* mer. jeu. 14h, 16h30, 19h10, 21h30

LOEWS: 954 Ste-Catherine Ouest (861-7437) — *Phénomène* 12h, 14h30, 17h, 19h40, 22h15, ven. sam. 24h45 — *A Time of Kill* sam. 19h — *Eraser* 13h45, 16h15, 19h, 21h30, sam. 13h45, 16h15, 21h50, ven. sam. 24h — *The Rock* 13h15, 16h, 19h10, 22h, ven. sam. 24h35 — *Kazaam* mer. jeu. 13h, 15h05, 17h10, 19h30, 21h40 — *Moll Flanders* ven. sam. dim. lun. mar. 13h05, 15h40, 19h20, 21h50, ven. sam. 24h20 — *Welcome to the Dollhouse* 13h25, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, ven. sam. 23h15, mer. 13h25, 15h15, 17h15, 21h15

LONGUEUIL: 825 St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — *Independence Day* Tous les jours 13h, 16h, 19h, 21h55 — *Le courage à l'épreuve* Tous les jours 13h30, 16h15, 19h05, 21h35

PALACE: 698 Ste-Catherine Ouest (866-6991) — *Primal Fear* 12h30, 15h05, 18h50, 21h30, sam. 24h15 — *The Quest* 13h, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, sam. 23h10 — *Fargo* 13h20, 15h40, 19h40, 21h40, sam. 24h — *The Birdcage* 13h10, 15h55, 19h30, 22h, sam. 24h35 — *The Craft* 12h50, 15h20, 19h, 21h20, sam. 23h50 — *Up Close & Personal* 12h45, 15h30, 19h20, 21h50, sam. 24h30

PARISIEN: 480 Ste-Catherine Ouest (866-3856) — *Mission impossible* 19h05, 21h25 — *Le fantôme* 12h15, 14h30, 16h50 — *Le bossu de Notre-Dame* 12h30, 14h45, 17h, 19h, 21h15 — *Mon homme* 12h50, 15h10, 17h25, 19h45, 21h55 — *Phénomène* 12h55, 16h, 19h10, 21h45 — *Mission impossible* 14h, 16h45,

19h20, 21h50 — *Le rocher* 13h15, 16h30, 19h15, 22h05 — *Le bossu de Notre-Dame* 13h, 15h30, 18h30, 20h45

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700 Côte-des-Neiges (849-3456) — *Independence Day* Tous les jours 13h, 16h, 19h, 22h — *Nutty Professor* Tous les jours 13h05, 15h10, 17h15, 19h20, 21h25 — *The Rock* Tous les jours 12h45, 16h, 18h50, 21h30 — *Eraser* ven. au mar. 19h, 21h25 — *Hunchback of Notre-Dame* ven. au mar. 13h, 15h, 17h — *Multiplicité* mer. jeu. 12h50, 16h, 18h50, 21h30 — *Phénomène* Tous les jours 13h10, 16h10, 19h10, 21h50 — *Independence Day* Tous les jours 12h30, 15h30, 18h30, 21h40 — *Courage Under Fire* Tous les jours 13h15, 16h15, 19h, 21h45

POINTE-CLAIRE: 6341 Route Transcanadienne (630-7286) — *Nutty Professor* Tous les jours 12h45, 14h45, 16h50, 19h, 21h15 — *Independence Day* Tous les jours 13h30, 17h, 21h30 — *Courage Under Fire* Tous les jours 13h45, 16h30, 19h10, 21h40 — *Independence Day* Tous les jours 12h30, 15h30, 18h30, 21h30 — *Independence Day* Tous les jours 13h, 16h, 19h, 21h50 — *Striptease* ven. sam. lun. mar. 19h, 21h20, dim. 21h20 — *Frankenstein & Me* ven. au mar. 15h, 17h — *Multiplicité* mer. jeu. 13h15, 16h15, 19h, 21h30, dim. 19h

STE-THÉRÈSE: 300 rue Sicard (979-3866) — *Le bossu de Notre-Dame* Tous les jours 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — *Phénomène* Tous les jours 13h30, 16h15, 19h15, 21h40, ven. sam. 24h — *Independence Day* Tous les jours 13h, 15h50, 18h45, 21h45, ven. sam. 24h10 — *Striptease* Tous les jours 12h45, 15h, 17h15, 19h30, 21h45, ven. sam. 23h55 — *Le rocher* Tous les jours 13h20, 16h, 19h, 21h35, ven. sam. 23h55 — *Nigaud de professeur* ven. au mar. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, ven. sam. 23h15 — *Multiplicité* mer. jeu. 12h30, 14h50, 17h05, 19h25, 21h45 — *Mission impossible* Tous les jours 13h, 15h10, 21h20, ven. sam. 23h30 — *L'effaceur* Tous les jours 17h20, 19h30, 21h45, ven. sam. 24h — *Le courage à l'épreuve* Tous les jours 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30

TERREBONNE: 1971 Chemin du Coteau (849-3456) — *Striptease* Tous les jours 12h45, 15h, 17h15, 19h30, 21h45, ven. sam. 23h55 — *Phénomène* Tous les jours 13h30, 16h15, 19h15, 21h40, ven. sam. 24h — *Le courage à l'épreuve* Tous les jours 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h35, ven. sam. 23h50 — *Multiplicité* mer. jeu. 12h30, 14h50, 17h05, 19h25, 21h45 — *Le bossu de Notre-Dame* Tous les jours 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — *L'effaceur* Tous les jours 17h20, 19h30, 21h45, ven. sam. 24h — *Mission impossible* Tous les jours 13h, 15h10, 21h20, ven. sam. 23h30 — *Independence Day* Tous les jours 13h, 16h, 18h45, 21h30, ven. sam. 24h10 — *Nigaud de professeur* Tous les jours 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, ven. sam. 23h15 — *Le rocher* Tous les jours 13h20, 16h, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55

VERSAILLES: 7275 Sherbrooke Est (353-7880) — *Independence Day* 12h55, 15h50, 19h, 22h05, ven. sam. 24h55 — *Phénomène* 13h, 15h40, 19h10, 21h50, ven. sam. 24h20 — *Le bossu de Notre-Dame* 13h30, 16h15, 18h45, 21h, ven. sam. 23h — *Phénomène* 13h45, 16h40, 19h20, 22h, ven. sam. 24h30 — *Le bossu de Notre-Dame* ven. sam. dim. lun. mar. 14h — *Multiplicité* mer. jeu. 12h45, 16h, 19h30, 22h20 — *Mission impossible* ven. sam. dim. lun. mar. 16h, 19h30, 22h20, ven. sam. 24h40 — *Le rocher* 13h15, 16h30, 19h15,

22h15, ven. sam. 1h

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: 2500 boul. Laurier (418-656-0592) — *Independence Day* 12h50, 15h55, 19h, 22h10 — *Phénomène* 13h30, 16h30, 19h15, 22h — *Multiplicité*

